Neuchâtel — No 283 (10 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 3 décembre 1953

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

ÉLECTIONS

Les 22 et 24 novembre, des élections générales se sont déroulées en Yougoslavie. Il s'agissait de désigner les députés aux deux Chambres fédérales, la première représentant le peuple directement, la seconde formant un Conseil des producteurs. Cette dernière, aux termes de la constitution promulguée récemment, prend la place de l'ancien Conseil des peuples yougoslaves qui était un peu le pendant de notre Conseil des Etats. La suppression de cette assemblée, sous sa forme fédéraliste, démontre bien que Tito, en véritable dictateur, reste fidèle aux principes unitaires et totalitaires et son remplacement par un Conseil des producteurs (où les représentants de l'industrie occuperont les deux tiers des sièges, alors que les paysans qui constituent la grande majorité de la population n'auront droit qu'à un tiers des mandats) indique qu'il ne renie rien de ses convictions marxistes.

Les dépêches ont mentionné que les candidats gouvernementaux ont obtenu partout de 85% à 95% des suffrages et même davantage. Au Monténégro seul se serait manifestée une certaine opposition, mais qui n'a point été inférieure au 85%. Voilà bien qui confirme encore que ces élections ont été une comédie dans le plus pur style communiste, et cela en dépit de la rupture avec le Kominform. D'aucuns cependant en Occident n'ont pas craint de déclarer gravement, à l'occasion de ce scrutin, que la Yougoslavie évoluait vers des formes politique et économique de démocratie. Ils ont argué du fait que, dans dix-sept circonscriptions, des listes qui n'étaient pas patronnées par l'Union socialiste, parti unique du maréchal Tito, ou par des organisations professionnelles gouvernementales, avaient pu être déposées. Elles n'ont d'ailleurs obtenu aucun succès. Mais ce qu'on omet de dire, c'est qu'il y avait sur l'ensemble du territoire yougoslave quelque 280 circonscriptions électorales.

L'électeur qui voulait manifester son opposition ne pouvait dès lors que se réfugier dans l'abstention. Et s'il ne l'a pas fait, si les pourcentages favorables aux candidats gouvernementaux ont été si élevés, c'est de toute évidence que les abstentionnistes ont été rigoureusement contrôlés. Qu'on ne nous parle donc pas de démocratie ! Et la Yougoslavie est décidément mal venue à propos de l'affaire de Trieste, de reprocher à l'Italie, où tous les partis sont libres, d'être restée une nation fasciste...

~~~

Les gens qui, aujourd'hui, «se penchent avec intérêt sur l'expérience de démocratisation yougoslave» sont les mêmes qui ont crié au scandale à propos de l'élection récente aussi de l'Assemblée nationale portugaise. Curieuse contradiction ! Le président Salazar — qui tolère cependant une opposition et lui a permis de se manifester par les urnes — ne s'est jamais, pour sa part, proclamé démocrate. Il affirme, au contraire, que la démocratie parlementaire n'est pas un régime qui convient à la nature du Portugal ; c'est dans les corps sociaux constitués — élites intellectuelles, familles, métiers — et non dans les partis, qu'il discerne les cellules organiques de la vie publique portugaise. On peut admettre ou non ce point de vue, et il est évident qu'il ne conviendrait pas à la Suisse. Mais, du moins, cette attitude n'a rien de l'hypocrisie qui est celle de la pseudo-démocratie yougoslave.

~~~

On vient de voter aussi au Soudan. Et il serait facile ici encore d'en faire un sujet de comédie. Dans les régions peu évoluées du sud, il s'est produit des scènes invraisemblables. Des guerriers sont venus en armes, devant les bureaux de vote, pensant qu'il s'agissait de massacrer allégrement les tribus adverses. Pour expliquer de quoi il retournait aux indigènes illettrés, il a fallu leur remettre des bulletins avec l'image d'animaux ou d'objets divers, ainsi que cela s'était produit, l'année dernière dans l'Inde, « démocratique » elle aussi, du pandit Nehru. On imagine dans ces conditions à quelle pression les «citoyens» ont été soumis et aujourd'hui, Egyptiens et Britanniques s'accusent mutuellement d'avoir fâcheusement influencé l'« électeur ».

L'enjeu de la partie était du reste d'importance. Il convenait de fixer le destin à venir du Soudan. Au début de l'année, Naguib et le gouvernement de Londres s'étaient entendus pour accorder au Soudan son autonomie. Mais les Soudanais devaient dire «librement» par la suite — précisément au cours du scrutin qui vient de se dérouler — s'ils souhaitaient que leur pays autonome s'intègre dans la République égyptienne ou s'ils désiraient demeurer indépendants, dans le cadre éventuellement du Commonwealth.

Les partisans du rattachement à l'Egypte paraissent avoir obtenu gain de cause. Sur 97 sièges au futur parlement soudanais, ils en ont conquis près de la moitié et ils pourront compter, semble-t-il, pour obtenir la majorité absolue, sur le groupe des onze «indépendants». Le parti «Oumma», favorable à l'Angleterre, n'a remporté que 23 sièges et l'on en a conçu passablement d'amertume à Londres, où l'on taxe les Soudanais d'ingratitude, car enfin c'est la Grande-Bretagne, et nulle autre, qui a mis en valeur ces régions incultes. Mais ce vote est dans l'ordre des choses : au regard des passions nationalistes déchaînées, que compte aujourd'hui le long effort civilisateur des Blancs !

René BRAICHET.

Les interlocuteurs des Bermudes vont se trouver dès demain devant une tâche difficile

Les négociations porteraient essentiellement sur l'armée européenne, la conférence à quatre et la situation en Extrême-Orient

Quelle sera l'attitude de la délégation française ?

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Un conseil des ministres spécial a mis au point, hier après-midi, les instructions destinées à la délégation française à la conférence des Bermudes. Il a duré quatre heures et s'est traduit par un communiqué dont les termes volontairement imprécis donnent pratiquement gain de cause à la thèse Bidault qui sollicitait un mandat lui laissant ainsi qu'à M. Laniel, une large liberté de manœuvre.

Aucun ordre du jour détaillé n'ayant été arrêté pour cette conférence où, suivant l'expression de M. Eisenhower, toutes les questions pourront être abordées, on estime malgré tout à Paris que les discussions des trois Occidentaux porteront essentiellement :

1) sur l'armée européenne ;
2) sur la future conférence à quatre ;
3) sur la situation en Indochine.

En ce qui concerne l'armée européenne, la délégation française se basera sur les conclusions peu encourageantes du récent débat parlementaire et demandera à la Grande-Bretagne de prendre des engagements plus précis que ceux auxquels elle a jusqu'ici consenti. Cette condition est nécessaire à une ratification possible de la C.E.D.

Pour la conférence à quatre, MM. Bidault et Laniel insisteront pour que la réunion acceptée par Moscou ait lieu prochainement. Une réponse à l'Union soviétique sera préparée aux Bermudes et l'on espère à Paris que renonçant à son hostilité systématique, l'Amérique consentira sans arrière-pensée à reprendre le contact avec Moscou.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

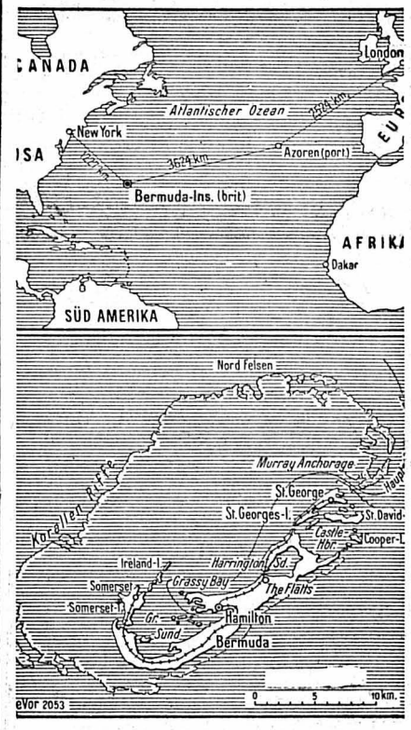

Possession anglaise depuis 1629, les îles des Bermudes sont situées dans l'Atlantique, au nord-est des Antilles. Elles ont une population de 37,000 âmes et leur capitale est Hamilton. Les Bermudes constituent le point le plus nordique du système de défense britannique sur la ligne Bermudes-Bahamas-Antilles. Bien que ce système de défense ait perdu de son importance, la Grande-Bretagne y conserve toujours — avec d'énormes frais — ses fortifications et sa base maritime. Les îles ont été découvertes en 1515 par l'Espagnol Juan Bermudez. Le premier habitant a été l'Anglais sir George Somers qui vécut en naufragé sur ces îles pendant onze mois, en 1609.

L'INGÉNU VOUS PARLE...

Economies

Quand vous ou moi avons décidé de faire des économies, nous commençons par lire moult traités d'hygiène et force articles de revues pour nous bien persuader que l'abus du tabac est nocif et l'usage de l'alcool pernicieux. Après quoi nous signons la tempérance et faisons à notre bouffarde des adieux résignés et définitifs. Avec l'argent épargné par ce renoncement à des joies malsaines, nous achèterons, dans dix ou quinze ans, un poste de télévision.

Mais quand un ministre des finances, effrayé par l'abîme qui se creuse sous les pas de la nation, se résout à ajuster les dépenses aux recettes, il se penche tout d'abord sur le budget. Il n'a pas besoin d'incliner beaucoup la tête pour y découvrir un affreux grouillement de parasites dénommés budgétivores. Alors, rassemblant tout son héroïsme, il bande sa volonté et tend son énergie pour anéantir les dits budgétivores.

Pauvre de lui ! Les budgétivores sont amplement pourvus d'armes défensives et résisteraient aux plus efficaces antibiotiques non encore découverts. Le grand argentier de France s'en est récemment aperçu, quand il s'est attaqué aux sous-préfets et aux chemins de fer départementaux. Quel tollé, mes amis, quel haro, quels anathèmes !

Evidemment, du point de vue sentimental, les sous-préfets peuvent se défendre aussi bien que les chemins de fer départementaux. Depuis Alphonse Daudet, les sous-préfets fleurent un délicieux parfum de poésie champêtre et de violettes mâchées. Et sans le bal traditionnel de la sous-préfecture, que deviendraient, au fond de leurs provinces et dans le sein de leurs bonnes familles, les jeunes et vertueuses demoiselles à marier ?

Quant aux chemins de fer départementaux, ils sont plus émouvants encore, avec leur locomotive essoufflée mais si bien élevée, qui s'arrête gentiment quand une vache s'est égarée sur la voie. Ils évoquent, ces chemins de fer départementaux, vulgairement appelés tortillards, le vieux temps où la vie à la campagne était encore idyllique. Au point que les cinéastes d'aujourd'hui les recherchent comme de précieuses pièces de musée pour faire revivre dans leur décor exact les héros et les héroïnes de Maupassant.

Economies ! Au fond, les économies n'appartiennent-elles pas au même passé touchant que les tortillards de Louis-Philippe ? « L'économie produit l'aisance ; un sou est un sou ; un point fait à temps en épargne cent », que voilà des maximes désuètes ! Mais qui, dans sa famille, n'a connu quelque grand-tante qui les ressassait avec une ferveur quasi dévotieuse — quitte à placer ses propres économies, réalisées au prix de tant de sacrifices et de privations, en fonds russes ou en actions des mines du Patchouli ?

Beaucoup d'économistes modernes, à ce que je crois savoir, ne sont pas du tout économes, ou du moins ne prêchent plus les vertus de l'économie. Et il est bien vrai que s'il est de sages économies, il en est aussi de trompeuses, voire de ruineuses.

Mon petit-neveu Gaspard, sans avoir jamais pris aucune leçon d'économie politique, est bien de cet avis. Il sait d'instinct que si les pièces de monnaie sont rondes, c'est pour rouler plus facilement. En tout cas, il préfère les placer dans la main du marchand de sucettes plutôt que de mettre son argent de côté pour l'avoir, par l'effet d'un mystérieux quart de tour dont personne n'a jamais été témoin, devant lui dans ses vieux jours.

L'INGÉNU.

PREMIER ACTE D'UNE NOUVELLE AFFAIRE D'ESPIONNAGE ?

Les photos du radar sans antenne ont été volées à Paris

PARIS, 2. — M. Rolf Armer, 31 ans, ingénieur américain, demeurant 84, avenue Foch, à Paris, avait laissé, l'autre nuit, sa voiture en stationnement devant un bar, situé 114, rue de la Boétie, où il avait rendez-vous avec des amis.

Quand, vers 4 heures du matin, il quitta l'établissement, il constata qu'une portière du véhicule avait été fracturée. Sa gabardine et un appareil photographique avaient disparu.

M. Armer blêmit. Car l'appareil contenait une pellicule qu'il avait utilisée pour fixer les images confidentielles d'un nouveau radar sans antenne qu'il a inventé dernièrement et qui intéresse grandement les autorités militaires du pacte atlantique.

Avisés, les services de renseignements se demandent, non sans une certaine inquiétude, si le vol n'a pas été commis par un agent secret agissant pour le compte d'une puissance étrangère (on devine laquelle) intéressée par le radar de M. Armer.

Dans ce cas, guettant le moment propice pour opérer, l'espion aurait suivi l'ingénieur depuis plusieurs jours. L'autre nuit, ayant remarqué que ce dernier avait — très imprudemment ! — oublié son appareil de photographie dans son auto, il serait passé rapidement à l'action.

Le deuxième acte de l'affaire va-t-il maintenant voir les services secrets américains récupérer les plans ?

Révélations sur les atrocités communistes en Corée

WASHINGTON, 3 (A.F.P.). — Le sénateur républicain Charles Potter a commencé mercredi les premières auditions de témoins sur les atrocités commises par les troupes communistes en Corée.

Dans une déclaration lue à l'ouverture de la séance, le sénateur a mentionné le cas d'une infirmière chinoise «qui coupa les doigts de pieds d'un G.I. avec une paire de cisailles de jardinier sans anesthésie» et enveloppa ensuite les moignons du blessé dans des journaux.

Le sénateur Potter a affirmé que les dépositions qui seront faites devant la commission prouveront que M. Vychinski a menti lorsqu'il a prétendu mardi à l'assemblée générale des Nations Unies que les accusations d'atrocités formulées par les Etats-Unis sont fabriquées de toutes pièces.

Le sénateur qui a conduit l'enquête seul au nom de la sous-commission d'enquête du Sénat, a lancé un défi à l'agence Tass en l'invitant à faire suivre le déroulement des auditions par un de ses représentants.

Le premier témoin cité, le général Matthew Ridgway, chef d'état-major de l'armée américaine a accusé les communistes de s'être conduits de la façon la plus brutale et la plus impitoyable dans les annales de la guerre moderne.

(Lire la suite en dernières dépêches)

AVANT LE 6 DÉCEMBRE

Les dispositions essentielles du projet financier sur lequel le peuple se prononcera dimanche

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Dans un précédent article, j'ai rappelé brièvement les heurs et malheurs de cette « réforme des finances », toujours annoncée, jamais réalisée et dont les échecs s'expliquent par la difficulté de tracer une ligne politique bien nette dans un régime où les intérêts économiques ont pris le dessus, où les affaires publiques sont menées moins selon des principes que selon les exigences de tel groupe.

J'ai mentionné aussi, dans ce projet presque uniquement fiscal, les recettes nouvelles qui devraient figurer à titre permanent dans la constitution.

Il reste à voir quelles sont les recettes « temporaires » comme aussi les dispositions prises pour ralentir la course aux dépenses. Cet examen nous mène au cœur du débat.

~~~

Après l'échec du projet « fédéraliste » de 1950, celui qui tentait de rendre vie aux contingents cantonaux, l'administration fédérale a estimé qu'il n'y avait d'autre solution que de reprendre l'impôt fédéral direct, puisque le principe en est appliqué, avec ou sans l'assentiment du peuple, depuis 1915. J'ai déjà eu l'occasion d'exposer que, sans revenir aux contingents cantonaux condamnés par la majorité des citoyens actifs, il y a trois ans, il aurait été possible d'étudier sérieusement un autre système, plus respectueux des droits des cantons. Ni le Conseil fédéral ni les Chambres n'ont exigé cette étude. Que nous offrent-ils ?

Un impôt de défense nationale, quelque peu différent de celui qui est perçu actuellement, accouplé à l'impôt sur le chiffre d'affaires, l'un et l'autre prévus pour douze ans. (Le Conseil fédéral proposait vingt ans, le Conseil national avait d'abord voté quinze ans ; c'est le Conseil des Etats qui a ramené la durée de perception à douze ans.)

En faisant de l'impôt fédéral direct une mesure fiscale temporaire, le gouvernement tentait de prévenir une objection fédéraliste. Il écrivait dans son message :

Nous ne pouvons nous refuser à reconnaître que les cantons, obligés à couvrir leurs besoins financiers par les impôts directs, insisteront pour que l'on délimite de façon aussi précise que possible la compétence de la Confédération dans ce domaine et que le problème de ces délimitations peut devenir le point critique pour le sort politique du projet constitutionnel. C'est pourquoi, après une étude approfondie de la question, nous sommes arrivés à la conviction qu'il faut se résigner à limiter d'une manière assez considérable, quant au fond et dans le temps, la compétence pour percevoir un impôt fédéral direct, si l'on veut aboutir en temps utile à une solution ayant chance d'être acceptée par le peuple et les cantons et faisant enfin sortir les finances fédérales des régimes provisoires à court terme.

Cela signifie donc que, pour tenir compte des besoins financiers des cantons, on renonce à donner à la Confédération une compétence illimitée pour percevoir un impôt direct.

En revanche, l'argument fédéraliste tombe dès qu'il s'agit de l'impôt sur le chiffre d'affaires, qui est un impôt indirect. Alors pourquoi fixer là aussi une limite ?

En l'occurrence, le Conseil fédéral voulait tenir compte des objections de la gauche socialiste et syndicaliste, pour laquelle l'impôt sur le chiffre d'affaires, impôt de consommation qu'en principe elle rejette, n'est admissible que s'il s'accompagne d'une mesure fiscale frappant les revenus élevés et le capital. « Sans l'impôt fédéral direct, pas d'impôt sur le chiffre d'affaires ! » proclament les représentants du monde ouvrier. Pour obtenir leur adhésion au projet, il fallait donc lier les deux choses.

Comment se présentent, dans le projet, ces deux impôts qui sont, en fait, les deux piliers du système ?

L'impôt sur le chiffre d'affaires resterait ce qu'il est. Les assurances ont été données pour que la loi d'application n'en modifie point la structure. On continuerait d'exonérer tous les produits comestibles considérés comme denrées alimentaires et, en plus, le gaz, l'électricité, l'eau et... les journaux. Alors que, pour les autres produits, le taux d'imposition serait de 4 % lors de la dernière transaction — du détaillant au consommateur — il serait ramené à 2 % pour la vente au détail des boissons non alcooliques, le savon, les produits de lessive, les engrais et les matières auxiliaires pour l'agriculture. En un mot : pas de changement.

En revanche, l'impôt de défense nationale serait sensiblement modifié. Contre l'avis des socialistes cette fois, le projet supprime l'impôt complémentaire sur la fortune des personnes physiques. On ne frapperait donc plus que les revenus.

G. P.

(Lire la suite en 4me page)

Une sexagénaire attaquée à Neuilly par un gangster de... 12 ans

Un garçonnet de douze ans, jeune gangster en culottes courtes, a attaqué l'autre soir une vieille dame de 64 ans, à Neuilly !

La préméditation ne fait aucun doute. La préparation du coup a été minutieuse. En effet, le garçonnet s'était dissimulé dans le couloir de l'immeuble, guettant l'arrivée de « sa » victime soigneusement choisie. Ce fut donc une dame âgée de 64 ans, Mme Georges Adler, qui, vers 19 h. 30, pénétra dans le couloir de l'immeuble... A peine avait-elle refermé la porte de la rue, et allumé la minuterie, que le gamin se précipitait sur elle, sans un mot, lui arrachait son sac à main — contenant des papiers d'identité et 4000 fr. français — puis, ouvrant la porte à son tour, disparaissait !

Mme Adler, suffoquée, n'avait même pas eu le temps d'alerter le concierge. Elle n'eut plus qu'à se rendre au commissariat de police de Neuilly, où elle donna le signalement suivant de son jeune agresseur :

— Il était de petite taille, expliqua-t-elle, avec des cheveux blonds. Il portait une culotte courte et une veste de flanelle grise. Il devait avoir douze ans.

Et la vieille dame ajouta :

— C'est curieux ! il avait l'air gentil...

Les inspecteurs du commissariat de Neuilly et les spécialistes de la brigade des agressions nocturnes recherchent le gangster en herbe.

L'INCENDIE CATASTROPHIQUE DE FUSAN

Un gigantesque incendie a ravagé récemment le port sud-coréen de Fusan. Le bilan de la catastrophe s'élève aux chiffres suivants : 4750 immeubles détruits, 5 morts, 26.000 personnes sans abri, 4 millions de dollars de dégâts. On voit sur notre document des sauveteurs s'affairant dans les ruines fumantes.

Le pessimisme de l'administration fédérale des finances

Le communiqué du Conseil fédéral sur le budget de la Confédération pour 1954 n'a pas manqué de relever que sur les 1200 millions de recettes fiscales compris dans l'estimation des ressources, 900 millions reposaient sur les arrêtés provisoires qui expirent à la fin de l'année prochaine. Ce rappel ne constituait en fait qu'une propagande camouflée en faveur du projet financier qui sera soumis au peuple le 6 décembre.

Pourtant, et c'est là qu'il convient de préciser notre position, personne ne conteste qu'il soit nécessaire, en cas de rejet du projet fédéral, de prendre des dispositions qui permettront à la Confédération de disposer dès 1955 des ressources qui reposent sur la législation d'exception. Mais ce but peut être parfaitement atteint par le vote d'un nouvel arrêté de courte durée.

Le programme d'armement est maintenant payé aux deux tiers ; le solde n'est plus que de 700 millions environ, si l'on tient compte des crédits supplémentaires, et pourra être couvert vraisemblablement en trois ans. Cela prouve à l'évidence qu'il n'est nullement nécessaire d'incorporer pour douze ans tous les impôts actuels dans la Constitution. En effet, si la situation économique reste à peu près ce qu'elle est maintenant, l'Etat fédéral encaisserait pour 500 à 700 millions de recettes superflues. Mieux encore, la revision du tarif des douanes qui est en cours, rapportera à la Confédération 50 à 100 millions de francs de plus par an, ce qui représente au bas mot encore quelque 500 millions supplémentaires en douze ans.

Les contribuables voudront-ils accorder à la Confédération des ressources supérieures de 1 milliard à ses besoins ? Toute la question est là.

J. H.

(Lire la suite en 4me page)
~~~

IMMEUBLES

A VENDRE DANS LE VIGNOBLE :

immeuble locatif neuf

magnifiquement situé, avec vue imprenable.

S'adresser sous chiffres AS 60.398 N, aux Annonces suisses, Neuchâtel.

A LOUER

A louer en ville,

petit local

à l'usage d'atelier ou bureau. Faire offres écrites sous K. G. 405 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 décembre un petit

appartement

trois pièces. S'adresser : Fahys 27, 3me.

CHAMBRES

Chambre à monsieur, soleil, vue, bains. Téléphone 5 41 89.

Chambre indépendante, au 8me étage. S'adresser: Maladière 2, 3me.

Chambre indépendante à louer. Saint-Hélène No 11. Tél. 5 16 94.

A louer pour tout de suite chambre meublée, avec confort. S'adresser : Favarge 83, 1er, à gauche.

Belle grande chambre à louer. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 17, 4me, ascenseur.

Une chambre indépendante, non meublée, chauffée et une petite chambre meublée. Téléphoner au 5 59 63, après 19 heures.

Chambre avec confort et petit déjeuner. S'adresser à W. J., Favarge 83, rez-de-chaussée.

PENSIONS

Près de la gare, chambre et pension pour étudiant(e) ou employé(e) de bureau. Confort, radio. Entrée à convenir. Téléphone 5 65 68 aux heures des repas ou le soir.

DEM. A LOUER

Demoiselle cherche

chambre

avec salle de bains, pour le 15 décembre, centre ville. Adresser offres écrites à I. V. 402 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

trois pièces et salle de bains, est demandé pour tout de suite ou pour date à convenir, à Peseux ou aux environs.

Adresser offres écrites à A. W. 376 au bureau de la Feuille d'avis.

Caisse de réassurance-maladie de la Suisse romande cherche pour le 1er janvier 1954, ou pour date à convenir,

GÉRANT QUALIFIÉ

Pratique de l'assurance-maladie désirée. Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions, jusqu'au 15 décembre 1953, à case Rive No 11, Genève.

Soumission de travaux

Les travaux et installations suivants sont mis en soumission concernant la construction d'une maison familiale à Auvernier :

terrassement et maçonnerie, carrelage, couverture, ferblanterie, gypserie, peinture et tapisserie, vitrerie, parqueterie, linoléum, stores à rouleaux, installations sanitaires, installations électriques, installation du chauffage central.

Les formules de soumission sont adressées contre remise de Fr. 1.— en timbres-poste par la direction des travaux :

WINCKLER S. A., FRIBOURG

où elles devront être retournées jusqu'au **26 décembre 1953.**

La Fabrique Agula, Serrières

engagerait

UN JEUNE HOMME

pour être mis au courant d'une opération de contrôle. Travail au micros.

Place stable.
Prière de faire offres écrites.

On cherche une gentille

fille de campagne

ou Italienne, sachant tenir un ménage et faire une cuisine simple. Bon traitement. Bons gages. S'adresser boucherie Leuenberger, tél. 5 21 20.

Bureau de la ville cherche

EMPLOYÉE

pour entrée immédiate ou à convenir.

EXIGÉ : Bonne culture générale.
Sténo-dactylographie.
Initiative.

OFFERT : Place stable, bien rétribuée.
Travail intéressant.

Offres avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P. 7419 N., à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite

JEUNE FILLE

de confiance pour aider au ménage et au magasin. Salaire selon entente. Vie de famille. — J. Dettwiler, cigares, Hammerstrasse 103, Bâle. — Tél. (061) 32 66 15.

Maison d'horlogerie du Vignoble cherche

régleuse

connaissant le point d'attache pour réglages plats à domicile, calibre 6 ¾ et 10 ½, qualité soignée. Prix intéressant. Faire offres sous chiffres P. 7429 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite une

sommelière

capable et consciencieuse. Prière de se présenter au restaurant de la Petite Cave, à Neuchâtel.

On demande un

gypseur-peintre

éventuellement un peintre qualifié. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à l'entreprise André Blandenier, à Fontainemelon.

Je cherche

jeune homme

pour la culture de la vigne et divers travaux de campagne. Ecrire sous chiffres P 7444 N à Publicitas, Neuchâtel.

Famille avec un enfant cherche une jeune

bonne à tout faire

bien recommandée. — Adresser offres à Mme Dr H. Jeanneret, Evole 53, Neuchâtel.

Couturière

ou personne bien au courant des travaux de couture serait engagée par atelier de la ville pour retouche et contrôle. — Entrée à convenir. Offres avec références et prétentions sous C. R. 392 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

On engagerait pour le début de l'année 1954 ou au printemps, un jeune homme de 16-17 ans comme

apprenti commis-vendeur magasinier

dans la branche cycles et motos. Bonne occasion de se mettre au courant de la partie commerciale et technique. La préférence sera donnée à un jeune homme parlant français et allemand.

Faire offres sous chiffres E. H. 342 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre, pour cause de santé,

CAFÉ-RESTAURANT

Adresser offres écrites à M. B. 416 au bureau de la Feuille d'avis.

SOULIER DE SKI

avec forte semelle de caoutchouc

Série 30/35 Fr. **34.80**

Série 36/42 Fr. **44.80**

GRAND CHOIX

pour dames, messieurs, fillettes et garçons

J. KURTH S. A.

Neuchâtel

Les trains électriques

Lionel, Buco, Hag, Bub, Märklin, Rivarossi, Vuillaume-Antal, Fleischmann, Wesa, etc...

Tous en vente chez :

PORRET-RADIO

SPECIALISTE

SEYON 3 a

Fournitures de pièces détachées
Boîtes de montage, etc.

Meccano

Boîtes complètes et pièces au détail

DEMANDEZ CATALOGUES

Faites réserver pour les fêtes

Livraison au dehors Tél. 5 33 06

Tous les magnifiques JOUETS

WISA GLORIA

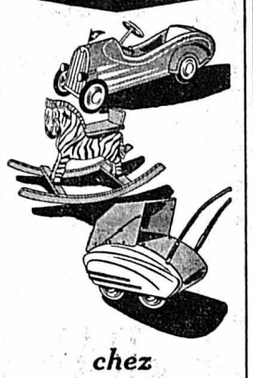

chez

BERNARD

Tommes rondes
goût extra-fin
— 150 gr. **Fr. —.55**
Zimmermann S.A.

Nos excellents

POULETS

à Fr. 3.50
et 4.— le ½ kg.
(sans intestins)

Petits coqs Poulardes

extra-tendres
de notre abattage
quotidien à Marin

Poulets de Bresse

Fr. 5.40 le ½ kg.

LEHNHERR
FRÈRES
GROS - DÉTAIL

Belle poupée 55 cm. avec habits

ainsi que manteaux, paletot ¾, robes, pullovers, souliers pour dame et souliers pour homme. — Breguet 6, 4me à droite, tél. 5 33 85.

Pour enfant de 10 à 12 ans, à vendre une windjack, une pèlerine en loden, une paire de SKIS fixation Kandahar et un manteau d'homme, le tout en bon état. Demander l'adresse du No 417 au bureau de la Feuille d'avis.

Amateurs de

ROMANS

plusieurs sont à vendre. A la même adresse, à louer une CHAMBRE à un ou deux lits. Téléphone 5 27 36.

A vendre

poussette

« Wisa-Gloria », modèle de luxe, en parfait état, prix d'achat 360 fr., prix de vente 250 fr. S'adresser : Ribaudes 38, 1er, à gauche.

Mesdames,

Pour être confortablement au chaud

nos chemises de nuit et parures laine et flanelle

Les modèles les plus modernes
Dans tous les genres et tous les prix

KUFFER & SCOTT

LA MAISON DU TROUSSEAU

CISEAUX A VOLAILLE
7.70 8.50 10.80 16.65 20.—

BEGUIN & PERRIN
A la Ménagère
NEUCHATEL
2 PLACE PURRY

DROITS D'ÉDITION POUR LA SUISSE FRANÇAISE

à remettre tout de suite. Affaire sans concurrence et très bon rendement. Pas de connaissances de la branche nécessaires. Capital demandé pour la reprise: Fr. 3000.—. Offres à Nevac, S.à.r.l., Hirschengraben 60, Zurich 1.

A vendre une

auto à pédale

pour enfant, parfait état. Caille 14, 1er étage.

A vendre deux

chauffe-eau

« Piccolo » à gaz, 16 litres. — Tél. 5 63 71.

A vendre **TRAIN**

à l'état de neuf. S'adresser : Saars 47, 2me, à gauche, de 18 h. à 20 h. 30.

A vendre, 850 fr., excellent

PIANO

conservé à l'état de neuf, brun, 1re marque, Schmidt-Flohr, en parfait état. Rendu à domicile. Tél. (039) 2 39 45, la Chaux-de-Fonds, rue Jardinière 13.

A VENDRE

machine à laver moderne, machine à tricoter Dubied, calorifère moderne, une machine à coudre électrique portative, un lit d'enfant, un beau grand milieu. Prix très avantageux. Case postale 1586, Neuchâtel 6.

A vendre un

train électrique

Märklin, écartement 0, avec transformateur, vagons, aiguilles, ponts, etc., en excellent état. Prix avantageux. Demander l'adresse du No 406 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

PATINS

« Remscheid » vissés sur bottines de dame (No 7 ½).

ROBE DE PATINAGE

écossais, pour jeune fille de 15 à 18 ans.

Tél. 5 18 34.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter un

PIANO

Indiquer la couleur, la marque et le prix sous chiffres P. A. 337 au bureau de la Feuille d'avis.

Paiement comptant

Je suis acheteur d'un lit, d'une armoire, une coiffeuse, éventuellement mobilier complet. Offres avec prix sous chiffres PS 21772 C à Publicitas, Neuchâtel.

On achèterait d'occasion une

poussette de poupée

Demander l'adresse du No 413 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète tout de suite une

AUTO

en bon état, modèle récent, VW, Fiat, Opel, 5 à 8 CV. Paiement comptant. Offres écrites sous S. T. 400 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour juin 1953, de

GRANDS LOCAUX

clairs et secs, pour entrepôts, éventuellement avec bureaux. Adresser offres à Sulzer Frères S. A., chauffage et ventilation, Terreaux 9, Neuchâtel.

Cent francs de récompense

(bail signé), à qui procurerait à couple sans enfant, un appartement d'une ou deux pièces, avec confort, situé au centre de la ville ou rue de la Côte. Téléphoner au No 5 70 13.

OFFRES D'EMPLOIS

Horloger-rhabilleur

très qualifié, connaissant le chronographe et la montre automatique, est demandé pour entrée immédiate. Place stable.

S'adresser à Montres CONSUL, Numa-Droz 141, la Chaux-de-Fonds.

Bonne maison, établie depuis plus de 25 ans dans le canton, offre situation stable et durable à

REPRÉSENTANT

expérimenté

vendeur sérieux, actif et organisateur, connaissant bien le canton et particulièrement les milieux industriels et commerciaux des Montagnes (domicile Neuchâtel ou la Chaux-de-Fonds). Fournitures de marque. Offrons : fixe, commissions et frais.

Faire offres détaillées, avec photographie, prétentions sous chiffres S. O. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

La Société générale d'affichage engagerait pour tout de suite ou pour le 1er février, un

jeune homme

pour les travaux suivants :

— **Expédition d'affiches**
— **Collage d'affiches**
— **Contrôle**

Permis de conduire désiré. Faire offres manuscrites avec photographie et curriculum vitae.

Importante maison de confection pour hommes engagerait tout de suite ou pour date à convenir,

vendeur 1re force

parlant couramment le français et l'allemand et ayant de bonnes connaissances commerciales. Place stable et bien rétribuée à personne capable.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire à Vêtements Frey, Neuchâtel, faubourg du Lac 2.

Représentant

Place intéressante est offerte à personne persévérante, pour visiter la clientèle particulière dans un rayon local. Soit : Val-de-Ruz, Val-de-Travers et Vignoble. Gain régulier de 500 à 600 fr. par mois. — Adresser offres écrites à R. Y. 414 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

HOMME

cherche un emploi dans magasin ou atelier. Libre tout de suite. Téléphone 5 78 33.

Bonne lingère

accepterait encore clients. Travaille chez elle. Ecrire sous F. K. 407 au bureau de la Feuille d'avis.

Verres de montres

Ouvrier qualifié

ayant de l'initiative et pouvant travailler seul, cherche changement de situation, pour date à convenir (Suisse allemande pas exclue). — Adresser offres écrites à H. U. 401 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE EMPLOYÉ

capable de conduire les affaires d'une petite entreprise, parlant et écrivant français-allemand, cherche CHANGEMENT DE SITUATION. Faire offres sous chiffres P. 27066 J., à Publicitas, Saint-Imier.

Couturière

cherche travail à domicile pour adultes ou enfants. S'adresser à Mme Franca Glauque, Parcs No 61.

Pâtissier

capable, cherche place pour tout de suite. Demander l'adresse du No 409 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu devant ou dans la Collégiale, côté ouest, une petite

broche en or

représentant un aigle stylisé. La rapporter contre récompense au poste de police.

Echangé

Le monsieur dont le chapeau a été échangé contre un semblable, mais portant à l'intérieur les initiales C. T., le samedi soir 21 novembre, à l'hôtel du Soleil, à Neuchâtel est instamment prié d'en informer le tenancier.

Jeune homme, 30 ans, sérieux, travailleur et consciencieux, cherche place stable et d'avenir pour tout de suite ou pour date à convenir, comme

employé de bureau

Bonne formation commerciale ; quelques années de pratique, bonnes connaissances de l'allemand. Copies de certificats et références à disposition.

Adresser offres écrites à O. P. 399 au bureau de la Feuille d'avis.

PUIS-JE VOUS ÊTRE UTILE ?

Ancien commerçant, cinquantaine, cherche emploi : collaboration, poste de confiance ou autre, demi-journées. — Faire offres sous chiffres D. S. 408 au bureau de la Feuille d'avis.

Secrétaire-comptable

expérimentée, excellentes références, cherche place pour demi-journées.

Adresser offres écrites à X. A. 403 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

Dr Quinche

ABSENT

du 3 au 6 décembre

Prof. médicales auxiliaires

Mlle Rose SIMMEN

masseuse-pédicure
SAINT-HONORÉ 12
Téléphone (à partir de 11 heures) 5 26 25
En cas de non-réponse, appeler le domicile 7 51 42

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement,

Madame veuve Henri Montandon-Perrin
et familles

profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées durant ces jours de pénible séparation, adressent à toutes les personnes qui les ont entourées leur reconnaissance émue et leurs sincères remerciements.

Un merci tout spécial pour les envois de fleurs.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement,

Madame veuve René LUTZ-ROBERT
et familles

profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées durant ces jours de pénible séparation, adressent à toutes les personnes qui les ont entourées, leur reconnaissance émue et leurs sincères remerciements.

Un merci tout spécial à ses chefs et camarades de travail.

Familles LUTZ-ROBERT.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver, la famille de

Monsieur Jämes-Louis GUYE

exprime à chacun sa vive reconnaissance et remercie tous ceux qui ont fleuri leur cher disparu.

Hauterive, le 3 décembre 1953.

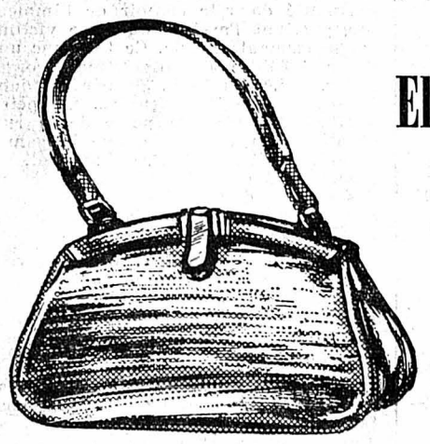

Elégant SAC

box noir, gold, gris, fermoir sûr et pratique

Depuis Fr. **27.-**

Et la qualité ! **Guye-Rosselet** MAROQUINIER

Neuchâtel - Rue de la Treille

MÊME MAISON A LA CHAUX-DE-FONDS

Del Monte FOOD PRODUCTS

La qualité qui triomphe !

Nous tenons à dire ici l'extrême satisfaction que nous avons à travailler avec la « California Packing Corporation », fabrique des célèbres conserves : « DEL MONTE ». En quelques années, après avoir conquis le marché américain, la qualité de ces produits s'est imposée dans le monde entier. Grâce à un effort constant, exercé depuis la plantation jusqu'à la mise en boîtes, les entreprises « Del Monte » sont à même de garantir une production de toute première qualité.

D'innombrables « ranches » livrent aujourd'hui aux fabriques « Del Monte » les plus beaux fruits de Californie qui, traités immédiatement, sont convertis en quelques heures en de succulentes conserves possédant encore toute la saveur des fruits naturels.

Voici un choix de ces excellents produits « Del Monte » :

Ananas

le plus savoureux des fruits

boîte 1/1 **2.40**
boîte 2/3 **2.—**
petite boîte de tranches **-.95**

Cette conserve est une réussite toute particulière. « Del Monte » a obtenu, par sélection, une sorte d'ananas qui lui est propre et dont la chair, très fine, fondante, d'un beau jaune d'or, fait les délices du gourmet.

Pêches

moitiés

boîte 1/1 **2.30**
boîte 1/2 **1.50**

Fruits choisis, mûris au soleil, d'une remarquable finesse de goût.

Fruit cocktail

(salade de fruits)

boîte 2/3 **1.65**

Un mélange harmonieux de goûts et de couleurs ; un dessert savoureux et de belle présentation.

Asperges

asperges entières
boîte 2/3 **2.40**

Asperges

pointes (pour canapés)
boîte **1.50**

Les immenses champs de cultures « Del Monte » produisent des asperges d'une grande finesse. Un plat d'asperges au jambon, à l'œuf, n'est-ce pas un régal ?

Tomato catsup

(Sauce tomate)

la bouteille **2.10**

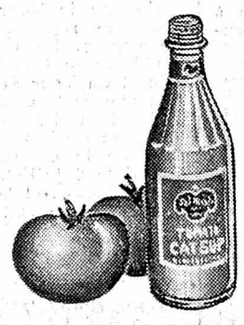

Jus et chair de tomate liés à de fines épices. Cet excellent produit a été considéré jusqu'à maintenant comme un condiment de luxe. Il se trouve aujourd'hui à la portée de toutes les bourses grâce au Prix-Migros. On l'utilise très heureusement en lieu et place de mayonnaise ou de moutarde pour la préparation de viandes froides, de mets au fromage, jambon, etc.

Sardines

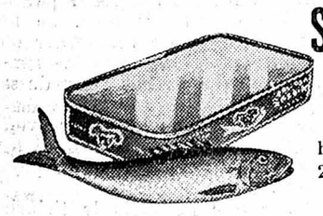

à la sauce tomate (Pilchards)
boîte de 255 g.
net **1.10**

Une des bonnes spécialités également de « Del Monte » : excellente et avantageuse. A peine introduite, elle connaît déjà une clientèle fidèle.

MIGROS

La belle lingerie...

le cadeau rêvé

«HANRO»
«YALA»
«SCHERRER»
«DUBARRY»

Notre devise : La qualité

Ne manquez pas d'admirer notre vitrine

Savoie-Petitpierre s.a.

NEUCHATEL Rue du Seyon

A vendre un
train électrique
0, « Haag », en bon état, avec poste de commande automatique. — Téléphone 5 79 86.

A vendre ou à louer
PIANO
cordes croisées, cadre en fer, revisé à neuf. — Fr. Schmidt, Beauregard 1. Tél. 5 58 97.

A VENDRE
un manteau de fourrure opossum et une poussette beige. S'adresser : Favarge 39.

TAPIS
deux superbes milieux, 240x340 cm., à prix très intéressant. Tél. 5 34 69.

« PASSAP »
en parfait état, à vendre pour cause de double emploi. S'adresser dès 17 heures, Fahys 11, 3me.

A vendre un
accordéon
diatonique, avec coffret (70 fr.). — W. Affolter, Saint-Nicolas 14.

Porte-clés, porte-monnaie et blagues à tabac (sur un air connu)

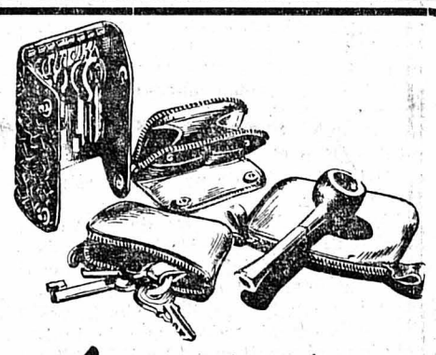

Guye-Rosselet
MAROQUINIER
Rue de la Treille - NEUCHATEL
Même maison à la Chaux-de-Fonds

est aussi connu pour vendre ces articles (de qualité !)

Par économie, achetez vos

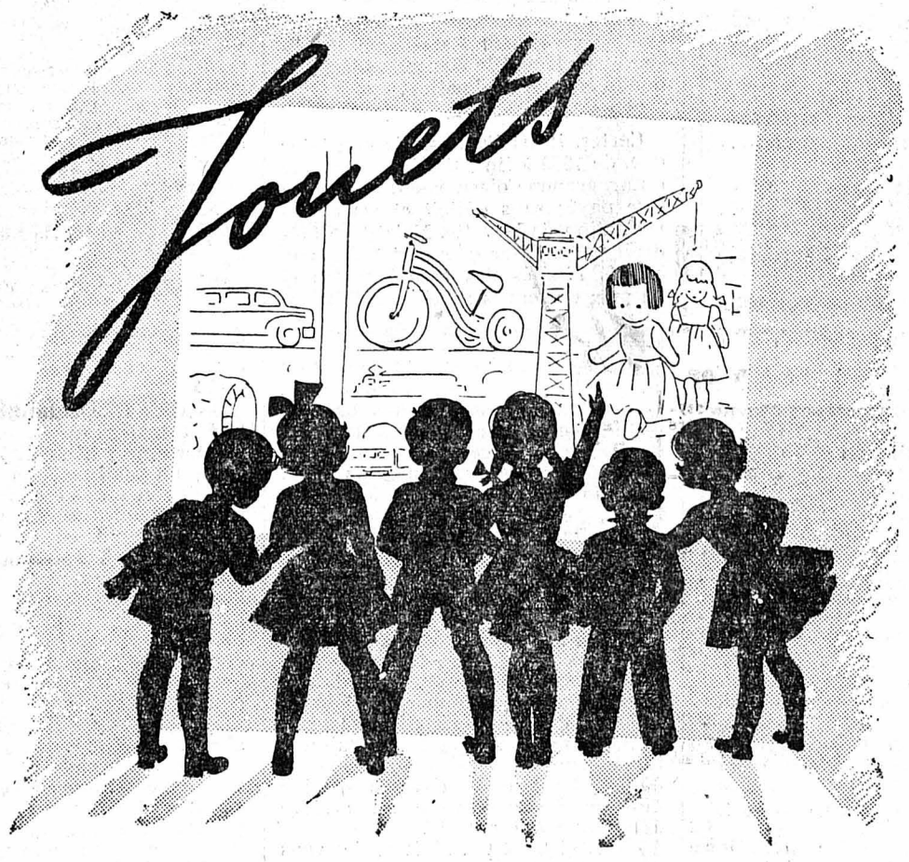

Aux Armourins
NEUCHÂTEL

Le plus grand choix aux plus bas prix

AU CEP D'OR
WILLY GASCHEN
Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL

Une bonne goutte de Neuchâtel...

CRU du domaine de la Favarge

En litre, bouteille et chopine
NEUCHATEL CRESSIER
AUVERNIER blanc et rouge
Vins vaudois et valaisans de 1er choix

GROS et DÉTAIL
SERVICE A DOMICILE

Hug

Pas d'audition possible de disques « LONG PLAYING » sans l'usage d'un nouveau tourne-disques à rotation lente et pick-up léger.

Grand choix chez

HUG & Co
Disques
NEUCHÂTEL

Notre bel assortiment en

POISSONS

DU LAC
Perches - Bondelles - Palées et filets - Truites Truites de rivière
DE MER
Saumon - Dorsch, filets et filets panés - Cabillaud - Soles et filets - Filets de carrelet - Merlans - Turbot Colin - Harengs frais - Moules

AU MAGASIN

LEHNHERR FRÈRES

GROS Trésor 4 DÉTAIL Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

A vendre
bois de menuiserie
1er et 2me choix, environ 13 m³ pin gras, 36.40.45.50 mm. sec. — S'adresser à A. Baumann et fils, scierie, charpente, Cudrefin, tél. 3 61 26.

Vin
— Châteauneuf — du Pape
vin très onctueux
la bouteille **Fr. 4.90**
+ verre

Rhum
— BLACK 41° —
arôme intense
la bout. **Fr. 10.50**
5 % S. E. N. & J.

Zimmermann S.A.

Divan - couch

est le meuble qui, par sa conception pratique a conquis la faveur du public. De jour, un meuble, élégant, donnant à votre appartement un aspect de bien-être; de nuit, un lit confortable.

J. Skrabal s.a.
MEUBLES - PESEUX
vous offre toujours un beau choix
Depuis Fr. 395.-

GRAMOS DISQUES

GROS CHOIX
Toutes les nouveautés
Populaires - Noël Chants - Jazz
Accordéons Musique
JEANNERET
Seyon 28
la maison du bon disque

BIEN AU CHAUD GRÂCE À NOS BONNES couvertures de laine

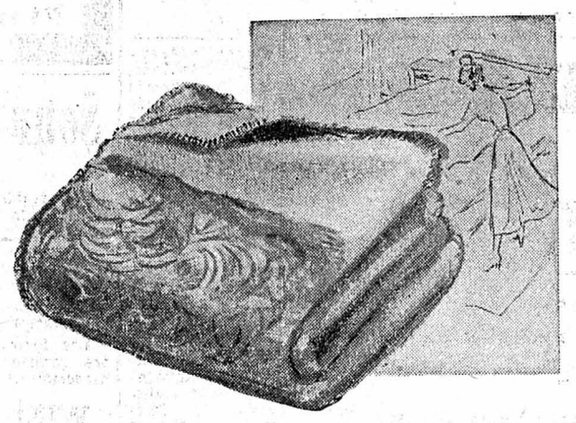

Couverture de laine
bordure rayée, belle qualité, dimensions 150 × 210 cm. . . **19.80**

Couverture de laine
bordure jacquard, chaude et douillette, dimensions 150 × 210 cm. **25.50**

Couverture unie
pure laine de tonte, anglaise, teintes pastels, dimensions 150 × 210 cm. **45.—**

Plaids pour le voyage
différentes teintes, en très beaux écossais. Pure laine. **22.80** et **35.—**

Voyez notre belle exposition de nappages pour les fêtes,
naturellement

Au Louvre
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

EXPOSITION DE LUSTRERIE
à notre nouveau magasin sur deux étages
vous trouverez un choix sans précédent
Service d'escompte N. & J.

Elexa
Rue du Seyon 10 - Neuchâtel

WHITE RAIN

LOTION SHAMPOO
le traitement de beauté
pour vos cheveux

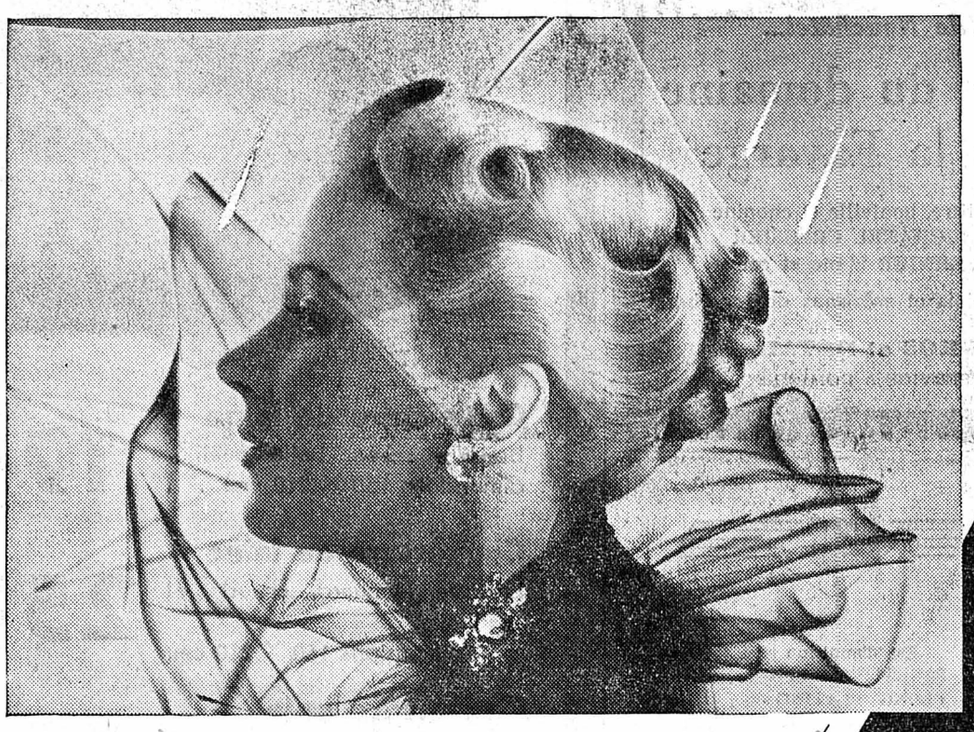

Un éclat féerique

Toutes les femmes qui l'ont essayé adoptent avec enthousiasme WHITE RAIN.

Ce n'est pas une crème, ni un liquide, ni une poudre: c'est une **lotion** qui permet **de laver les cheveux sans en enlever les huiles naturelles** indispensables à la santé de la chevelure.

Quelle douceur satinée, quel éclat, quelle souplesse. C'est merveilleux!

SACHET nouveau prix 60 ct.

petit flacon fr. 2.40
flacon moyen fr. 4.—
grand flacon fr. 7.50

Un produit TONI de Gillette

L'AMEUBLEMENT «IDÉAL»
à Fr. 3590.—

Il se compose de :

4 tabourets laqués ivoire dessus lino
1 table de cuisine assortie
1 belle chambre à coucher en bouleau doré ou en noyer comprenant : 2 lits, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse et 1 armoire 3 portes, 2 sommiers à têtes mobiles, 2 protège-matelas, 2 matelas, 1 tour de lits moquette laine, 1 superbe couvre-lits, 1 plafonnier et 2 lampes de chevets,
1 salle à manger composée de : 1 buffet de service en noyer, 1 table à rallonges, 6 jolies chaises, 1 milieu de chambre en moquette laine, 1 très beau lustre.

L'ameublement complet, livré franco domicile avec garantie de 10 ans seulement Fr. 3590.—

Fixez aujourd'hui encore un rendez-vous ; nous venons vous chercher en automobile au moment qui vous convient le mieux.
Vous aussi, dans votre intérêt, achetez directement à

Ameublements Odac Fanti & Cie
Tél. 9 23 70 COUVET

NOS BIBELOTS HINDOUS !
Excellentes suggestions pour vos cadeaux
Voyez nos vitrines
R. Spichiger S.A.

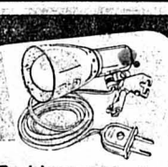

En hiver, nos lampes de machines à coudre sont doublement appréciées
BERNINA
H. Wettstein
Seyon 16 Grand'rue 5
Neuchâtel

Exposition de Noël

En vitrine et dans nos magasins

Pour décorer votre table

Nouveautés :

Garnitures en nylon avec charmants sujets en couleurs, pour réceptions et tables d'enfants.

Serviettes ouatinées avec impression en relief de votre monogramme. (Il est temps de passer vos commandes pour Noël !)

Cartes « Joyeux Noël » et « Bonne Année ». Grande variété de sujets.

En faisant vos achats **dès maintenant,** vous trouverez tout le choix.

Delachaux & Niestlé
4, rue de l'Hôpital Neuchâtel

Avant le 6 décembre

LES DISPOSITIONS ESSENTIELLES DU PROJET FINANCIER FÉDÉRAL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cet allégement réduisait d'une quarantaine de millions le produit de l'impôt fédéral direct. On a donc cherché une compensation et on l'a trouvée en prolongeant la progression. Alors que dans le régime actuel, le taux maximum est de 9,75 %, il serait porté dorénavant à 15 %.

Cette double opération aurait pour conséquence que les petits et moyens contribuables paieraient, à l'avenir, un impôt fédéral inférieur à celui de ces dernières années, puisqu'ils seraient dispensés du supplément sur la fortune. En revanche, les contribuables dont le revenu annuel dépasse 80,000 fr. (ou 63,000 fr. pour les célibataires) recevront un bordereau plus lourd.

L'avantage, pour les petits contribuables est d'autant plus sensible que le projet constitutionnel libère de toute imposition les revenus inférieurs à 4000 fr. si le contribuable est célibataire, 5000 fr. s'il est marié.

Pour les personnes morales (sociétés anonymes, etc.) la charge reste à peu près la même que jusqu'ici, elle serait un peu plus forte pour les sociétés coopératives, assimilées dans le projet aux sociétés anonymes.

L'article constitutionnel laisse une alternative : ou bien une imposition uniforme au taux de 7 %, ou bien une imposition progressive avec un taux maximum de 12 %, l'une et l'autre sur le rendement net, le capital et les réserves étant, pour leur part, imposés à raison de un pour mille.

Comme par le passé, la perception de l'impôt de défense nationale est confiée aux cantons qui recevront de la Confédération un cinquième de ce qu'ils auront drainé sur leur territoire. En outre, des quatre cinquièmes qui lui restent, la Confédération réservera 2 % pour « renforcer la péréquation financière », par quoi on désigne l'aide spéciale en faveur des cantons réputés financièrement faibles et qui sont les cantons montagnards.

~~~

Toutes les dispositions dont j'ai parlé jusqu'ici concernent les impôts. Toutes visent à assurer à la Confédération des recettes suffisantes. Que prévoit le projet pour maintenir les dépenses dans une limite raisonnable ?

Le législateur a limité son effort à un seul article (le fameux « frein aux dépenses ») dont voici le texte :

La majorité des membres de chacun des deux conseils législatifs est requise pour édicter les arrêtés qui ont comme conséquence des dépenses uniques de plus de cinq millions de francs ou des dépenses périodiques de plus de 250,000 fr., si pour ces arrêtés la votation populaire ne peut être demandée.

En d'autres termes, si les Chambres doivent voter une dépense supérieure à cinq millions (dépense unique) ou supérieure à 250,000 fr. (dépense qui revient chaque année au budget), le vote n'est acquis que si, au Conseil national, 99 députés au moins sont favorables au projet (puisque la Chambre compte 196 membres) et 23 au Conseil des Etats (qui compte 44 membres). Un crédit important, soustrait au vote du peuple parce qu'il serait pris en vertu d'un arrêté qui n'est pas de portée générale — par exemple une subvention extraordinaire de 10 millions versée aux victimes de quelque catastrophe naturelle — ne serait pas accordé si le vote donnait, au Conseil national, 90 oui contre 35 non, car la majorité qualifiée ne serait pas atteinte.

La garantie, on le voit, est bien mince et, depuis quatre ans que fonctionne le « frein aux dépenses » — car la disposition est simplement reprise des dispositions transitoires en vigueur jusqu'à fin 1954 — il n'a jamais empêché aucune dépense.

On a donc raison de dire que le projet constitutionnel soumis à l'appréciation du souverain est purement fiscal. Il consolide l'état de choses actuel et n'annonce aucune réforme.

Est-ce suffisant ? A l'électeur de répondre.

G. P.

LE PESSIMISME DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES FINANCES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En fait, une constatation prime toutes les autres : entre 1950 et 1954, la Confédération aura pu amortir toutes les dépenses extraordinaires d'armement, soit 1 milliard de francs environ, avec les recettes actuelles, et cela sans que la situation financière de l'Etat s'aggrave. Ce résultat est heureux ; il l'est même d'autant plus que le système comptable de la Confédération ne comprend pas de compte spécial pour les dépenses extraordinaires d'armement. Celles-ci sont en effet amorties immédiatement comme si les armes, le matériel militaire et les fortifications perdaient toute valeur à l'instant même de leur construction ou de leur fabrication.

Ce procédé qui a pour effet d'augmenter les dépenses de la Confédération d'une façon absolument arbitraire, fait apparaître la situation de l'Etat fédéral sous un jour beaucoup plus sombre qu'il n'est réellement.

Si l'on avait réparti les dépenses extraordinaires d'armement sur une période de dix à douze ans, comme cela eût été normal, les budgets eussent présenté un excédent de recettes et, du même coup, l'opinion publique eût compris qu'il n'était plus nécessaire d'accorder autant de ressources à la Confédération. On comprend, dans ces conditions, que l'administration fédérale des finances ait senti la nécessité de peindre la situation en noir.

L'exemple des comptes de 1952 est significatif à ce sujet. Ceux-ci présentaient un déficit de 181 millions. Mais cet excédent de dépenses comprenait pour 309 millions de francs d'amortissements, alors que le budget n'en prévoyait que 19 millions. Le même procédé fut employé lors de l'élaboration du budget de 1953 qui présentait un déficit de 161 millions...

Quant au budget 1954 qui vient d'être publié, il prévoit, compte tenu de certaines dépenses supplémentaires « pour lesquelles les bases légales font encore défaut actuellement », un déficit de 30 millions environ. Mais, de nouveau, ce budget est beaucoup trop pessimiste. Les recettes sont en effet sous-évaluées et, au compte des variations de la fortune — celui qui se prête le mieux aux manipulations comptables — 95 millions sont prévus à titre d'amortissement et 98 millions comme versement à un fonds de réserve sur lequel le Conseil fédéral ne donne aucune explication.

~~~

Certes, il est heureux de constater que, de 1950 à fin 1954, les deux tiers du programme d'armement auront pu être payés sans déficit et sans augmentation de la dette. Mais il ne faudrait pas oublier que c'est grâce aux efforts répétés des contribuables et au prix de lourds sacrifices de l'économie nationale, que cette véritable prouesse financière a pu être accomplie. En dépit de ses charges fiscales trop lourdes, le peuple suisse a bien compris ses devoirs et ses responsabilités. Il les comprendra encore jusqu'à ce que toutes les dépenses extraordinaires d'armement soient payées, c'est-à-dire pendant trois ou quatre ans encore. Mais à ce moment-là, il aura acquis le droit de souffler un peu et il le demandera.

Or le Conseil fédéral propose de proroger pour douze ans au moins les impôts actuels. Autrement dit, il demande à être mis, dès 1957, au bénéfice de ressources superflues. Plutôt que de promouvoir une politique d'économie, il avoue donc implicitement qu'il dépensera plus dès qu'il en aura la possibilité, c'est-à-dire dès que les dépenses extraordinaires d'armement auront été amorties.

Il y a là une profonde méconnaissance du désir profond du peuple suisse de voir enfin réalisées sur le plan fédéral, les économies nécessaires. Les deux initiatives « pour la réduction et le contrôle par le peuple des dépenses fédérales » qui ont recueilli près de 100,000 signatures, en témoignent éloquemment.

J. H.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 26. Charrière, Denis-Roland, fils de Roland-Willy, maître coiffeur à Peseux, et d'Annie-Elise née Leresche. 27. Ruchti, Betti-Christine, fille de Jean-Samuel, agriculteur à Engollon, et d'Ida née Jakob. 28. Pellaton, Charles-Henri, fils de Marcel-Jules-Henri, agriculteur à Brot-Plamboz, et d'Yvette-Alice née Maire. 29. Bettinelli, Massimo-Renato, fils de Giovanni, manœuvre à Peseux, et d'Eufelia née Gasperini.

PUBLICATIONS DE MARIAGE: 28. Burri, Edwin, conducteur B.L.S. à Neuchâtel, et Stalder, Edwig, à Sumiswald. 30. Bachmann, Casimir-Antoine, peintre en bâtiment, et Stähli, Martine-Alice, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES : 28. Barbier, Michel, fonctionnaire postal à Neuchâtel, et Besnard, Simone-Eva, à Marin ; Longaretti, André-Marcel, mécanicien à Zoug, et Boccola, Alda, à Zurich ; Mollard, Marcel-Louis, manœuvre, et Matthey-Doret née Rapin, Irène, les deux à Neuchâtel ; Jacopin, Pierre-Arthur, employé de bureau, et Schenker, Micheline-Marie, les deux à Neuchâtel ; Duvoisin, Francis-Albert, mécanicien-outilleur, et Nussbaum, Nadia-Hélène, les deux à Neuchâtel ; Sauteur, Henri-Joseph, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et Vouillamoz Lucie-Irma, à Peseux ; Wicki, Francis-Fred, électricien à Peseux, et Mora, Gisèle-Monique, à Neuchâtel.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 8

LES SPORTS

FOOTBALL

Importantes décisions au sujet du championnat du monde

Formation des groupes du tour final

Les neuf membres formant le comité d'organisation du championnat du monde se sont réunis lundi à Zurich, pour prendre d'importantes décisions au sujet du tour final du championnat du monde en Suisse.

La répartition des groupes s'est faite comme suit, chaque équipe recevant un numéro de 1 à 16 :

1er groupe : 1. vainqueur du groupe 12 (Paraguay-Brésil-Chili) ; 2. vainqueur du groupe 11 (Mexique-Haïti-Etats-Unis) ; 3. France-vainqueur du groupe 10 (Yougoslavie-France-Israël).

2me groupe : 5. Hongrie ; 6. vainqueur de Japon-Corée ; 7. Espagne ; 8. vainqueur du groupe 1 (Allemagne ou Sarre).

3me groupe : 9. Autriche ; 10. Ecosse ; 11. Uruguay ; 12. Tchécoslovaquie.

4me groupe : 13. Angleterre ; 14. Belgique ; 15. Italie ; 16. Suisse.

Plan des matches :

16 juin : vainqueur du groupe 12-vainqueur du groupe 11 ; France-vainqueur du groupe 10 ; Hongrie-vainqueur de Japon-Corée ; Espagne-vainqueur du groupe Allemagne-Sarre.

17 juin : Autriche-Ecosse ; Uruguay-Tchécoslovaquie ; Angleterre-Belgique ; Italie-Suisse.

19 juin : vainqueur du groupe 12-vainqueur du groupe 10 ; France-vainqueur du groupe 11 ; Hongrie-Allemagne ou Sarre ; Espagne-Japon ou Corée.

20 juin : Autriche-Tchécoslovaquie ; Uruguay-Ecosse ; Angleterre-Suisse ; Italie-Belgique.

Les deux équipes totalisant le plus grand nombre de points dans ces quatre groupe (soit huit) seront qualifiées pour les quarts de finale.

CYCLISME

Le Tour de France partirait d'Amsterdam

Le grand succès obtenu par les coureurs hollandais au Tour de France 1953 (victoire au classement par nations) a incité la Fédération néerlandaise à demander aux organisateurs du Tour de France d'inclure une ville des Pays-Bas dans l'itinéraire de 1954.

Comme le Tour doit se dérouler à plusieurs reprises hors des frontières de France, les organisateurs ont présenté une contre-proposition : prévoir le départ du Tour de France en Hollande. Les pourparlers sont si avancés que la Fédération hollandaise n'attend plus que les autorisations nécessaires au passage de la caravane. Le départ serait donné le 8 juillet, au stade olympique d'Amsterdam, et le terminus de la première étape serait une ville belge.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

par 10

EDGE TRÉMOIS

— Excusez-moi, dit tout d'un coup Charles à Pierre, encore visiblement contrarié de cette mésaventure. J'aperçois Régina descendant d'auto au pavillon d'Armenonville. Il était convenu que j'irais l'y retrouver.

— Je vous rejoindrai tout à l'heure, répondit Pierre. J'aimerais être présenté à cette incomparable artiste. Cette fois, sous mon vrai nom.

Charles s'éloigna.

— Drôle de bête que vous montez là mon cher Valroy, persifla le docteur, et surtout drôle de façon de vous tenir dessus. Rien de la haute école, entre nous.

— Que voulez-vous qu'un cavalier d'occasion demande à un canard de manège ? s'excusa comiquement Pierre.

— Oh ! mon Dieu, beaucoup plus de choses que vous ne le pensez. Quand vous reprendrez cet animal, qui n'obéit probablement qu'à la voix, faites-lui donc faire du petit trot sur deux pistes.

— J'ai, par déformation professionnelle, l'habitude de n'en suivre qu'une à la fois et encore au galop, répliqua Pierre.

— Eh ! eh ! le travail sur deux pistes est recommandable aussi bien pour l'assouplissement du cheval que pour celui du cavalier, enchaîna Mattiani, comme s'il n'avait pas compris l'allusion.

— Et joignant la démonstration à la parole, il ajouta :

— Voyez plutôt. Epaule en dedans — effet latéral — travail de la croupe — effet diagonal. Une des jambes entretient le mouvement, l'autre donne la direction. Résultat : ma bête marche parallèlement à elle-même en entrecroisant ses membres. En un temps record, elle devient souple comme un gant.

— Bah ! l'essentiel est de ne pas se laisser désarçonner, riposta Pierre. Moi, on m'a appris que pour cela il fallait toujours regarder entre les oreilles du canasson...

Mattiani éclata d'un franc rire.

— Toujours regarder entre les oreilles du cheval ! s'écria-t-il. Vous en avez d'excellentes ! Vous n'avez donc pas lu Stendhal ?

— Non.

— Eh bien ! ouvrez la « Chartreuse de Parme », mon cher, et vous y verrez que celui qui regarde constamment entre les oreilles de sa monture est neuf fois sur dix un homme ivre.

— Cela ne m'empêchera pas de vous demander, à titre tout à fait amical, de me confier tout ce que vous pouvez savoir sur Yane de Coray, répliqua Pierre sans se démontancer.

Mattiani renifla dans sa barbe. Il avait un facies énigmatique, qu'il se plaisait à exagérer. Vis-à-vis de sa jeune femme, il affectait des manières de père et de savant. Affectation justifiée d'ailleurs. En réalité, Mattiani était un puits de science. Il n'y avait guère de question scientifique, médicale ou philosophique sur laquelle il ne put dire son mot. Pierre l'avait connu, quatre ans auparavant, à Nice, pour avoir dû le consulter à propos d'un problème de psychiatrie, qui formait le fond de sa première enquête. Depuis, il n'avait gardé avec lui aucune relation. Bien souvent, toutefois, il se repentait de n'avoir pas été lui rendre visite.

— J'attendais votre question, avoua enfin Mattiani. J'aurai d'autant moins de scrupule à y répondre que je n'ai que du bien à vous dire de Yane. Que désirez-vous savoir ?

— Tout et rien. Dans mon métier, cher docteur, nul détail n'est négligeable. Parlez sans réticences. Si quelque point m'intéresse particulièrement, je vous arrêterai.

— Vous attendez probablement que je vous révèle en premier lieu l'âge de Yane ? Impossible. Secret professionnel d'abord. Et puis, à vrai dire, je n'en sais rien. A titre de médecin, je diagnostique que ses artères ont trente-cinq ans tout au plus. En qualité de philosophe, je déclare que ses facultés psychotechniques, ses ressources intellectuelles, son jugement, sont ceux d'une femme de cinquante ans ayant vécu intensément. Quant à ses réflexes, ce sont ordinairement ceux d'une impétueuse jeune femme à qui jamais rien n'a été refusé.

— Quelle salade ! s'exclama Valroy. Je ne la voyais pas sous ce jour.

— Oh ! ne nous emballons pas ! Ma jeune femme impétueuse, et par conséquent mal élevée, revient à la correction dès que cela lui semble utile et, dans ce cas, elle l'exagère. Voilà pour son caractère. J'ajouterai cependant que depuis peu — depuis trois mois environ — j'ai l'impression que Yane est arrivée à un tournant moral...

— Ah ! ah !... Précisez, je vous prie.

— Assez délicat, mon cher. L'être humain ne cesse d'évoluer depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Mais cette évolution, constante dans ses effets, n'est pas rigoureuse dans son processus. De là des contradictions, apparentes sur le moment, qui s'expliquent d'elles-mêmes, lorsque assez de temps s'est écoulé pour permettre au praticien de conclure que le sujet a terminé un stade de sa vie et en a commencé un autre. Mais ne suis-je pas un peu confus ?

— Votre exposé est aussi lumineux que passionnant. Ainsi Yane, d'après vous, serait en période d'évolution ?

— Oui. Elle subit en ce moment une transformation psychique déconcertante. Elle aime passionnément un matin ce qu'elle abhorrait la veille et vice versa. Le lendemain, c'est le contraire. Le surlendemain, tout est remis en question. Je fais allusion, bien entendu, à des états d'âme sans gravité, mais dont tout bon médecin, surtout quand il est ami de sa cliente, doit s'inquiéter, car ils font prévoir des crises plus dangereuses. Si donc je n'étais certain qu'elle ne peut être amoureuse...

— Qu'est-ce qui vous fait parler ainsi ?

— Quand vous connaîtrez Yane vous me comprendrez. Ma belle cliente est éminemment pratique et antisentimentale. Le fin du fin... Voilà pourquoi d'ailleurs elle est montée si haut.

— Bah ! Vénus un jour se vengera de son dédain. Où est-elle née ?

— Vous ne désirez pas être plus amplement documenté sur son évolution psychologique actuelle ? demanda le docteur un peu surpris. Je pourrais vous citer des faits étranges, des réactions curieuses.

— Je préfère les observer personnellement à la première occasion. Je redoute les déductions préconçues.

— Le difficile sera de vous faire recevoir par Yane. Après ce qui s'est passé...

— Je m'arrangerai, coupa Valroy. Dites-moi où elle est née.

— Sur ce point, hélas ! je nage encore dans le vague. Mon opinion personnelle est qu'elle a dû voir le jour dans le Midi, vraisemblablement dans le Sud-Ouest.

— Quelles raisons avez-vous de le croire ?

— Son fugitif accent d'oc en première ligne, ses finales chantantes. Son caractère ensuite. Son indomptable indépendance tempérée par le plus solide esprit pratique. Je ne serais pas éloigné de l'imaginer du Roussillon.

— A cause des reflets roux de sa chevelure ?

— Ne blaguez pas. Il peut y avoir des Catalanes rousses. Pourquoi tenez-vous tant à connaître son pays d'origine ?

— Parce que j'admets la théorie suivante. Les premières impressions de l'homme — les plus profondes — les plus ineffables — celles dont il ne peut jamais se dégager complètement orientent l'inconscient de sa vie.

— Pour être à même d'étudier sérieusement « l'inconscient » de Yane de Coray, mon jeune ami, il vous faudrait connaître non seulement son lieu de naissance, mais encore ses antécédents, sa vie entière.

(A suivre)

MAYONNAISE THOMY ENCORE MEILLEUR MARCHE !

Mais oui, nos ménagères économes ont bientôt découvert quels services peut rendre un tube de mayonnaise Thomy à portée de main. On l'apprécie de plus en plus et la production s'est accrue d'autant. Aujourd'hui la délicieuse mayonnaise Thomy fait déjà partie de la plupart de nos ménages au même titre que la bonne vieille amie nommée moutarde Thomy. Vous aussi tirez un avantage de cet harmonieux développement: à notre première baisse succède déjà la seconde! Qui sait quelles surprises notre collaboration de fournisseur à consommateurs nous réserve encore!

-.80
1.45

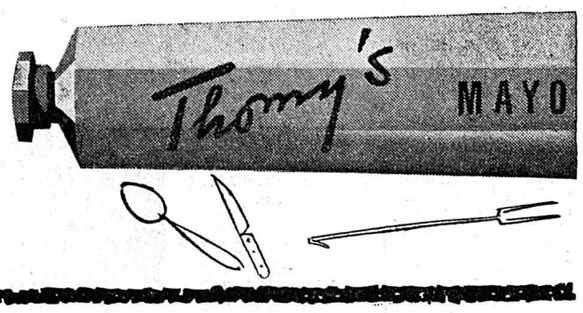

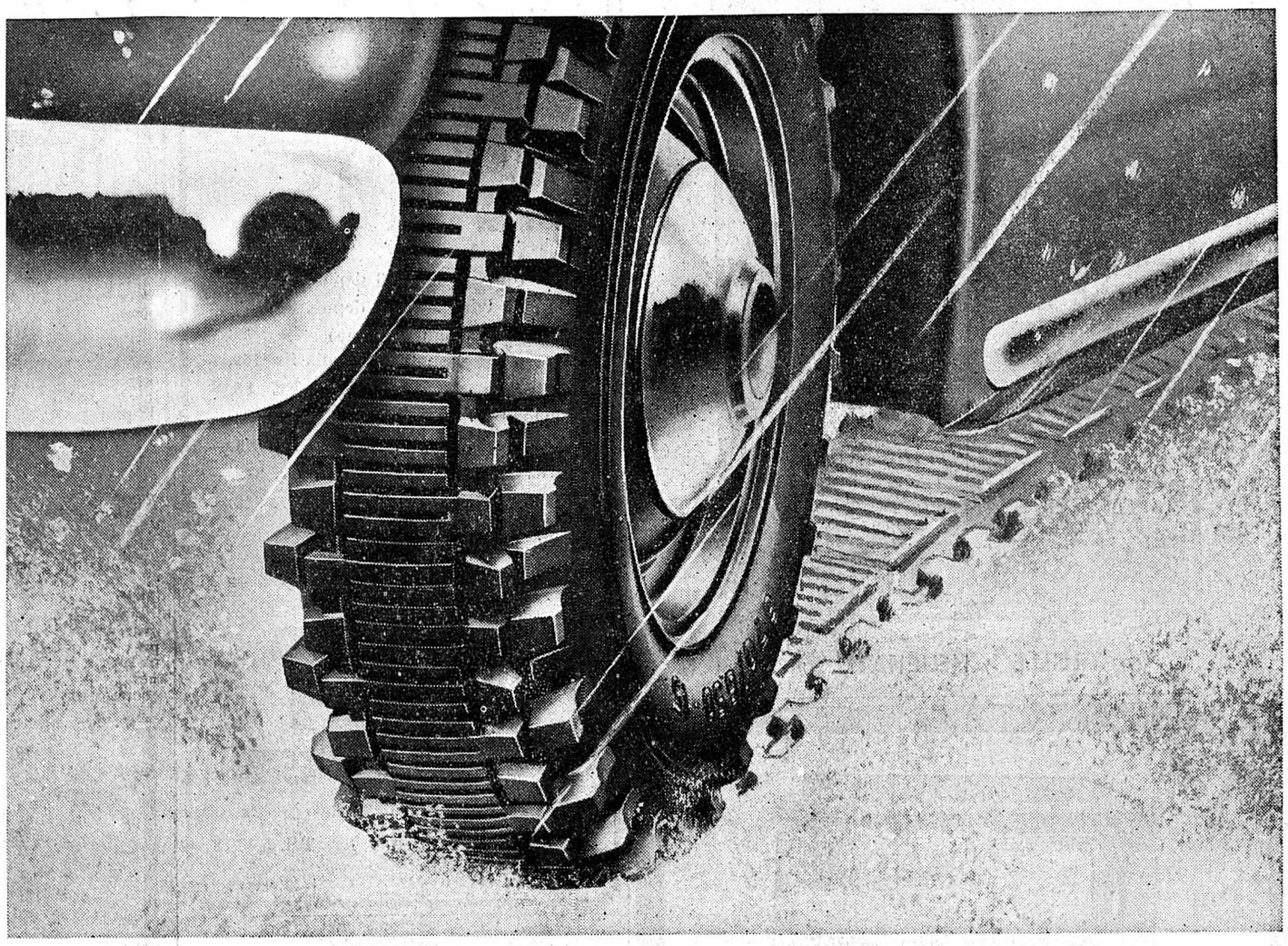

Par neige ou par verglas, Pallas répond à toutes les exigences!

Le pneu d'hiver Pallas P 44 a été mis au point et fabriqué par des techniciens suisses pour les conditions spéciales des routes hivernales suisses.

Dans la neige mouillée, molle, granuleuse ou poudreuse, sur une piste durcie ou verglacée, à travers la bouillie glissante et boueuse de la neige fondante, vous maîtriserez, grâce à l'adhérence et à la parfaite tenue de route des pneus d'hiver Pallas P 44, les situations les plus embarassantes.

Ces faits s'expliquent par les incomparables avantages du profil des pneus d'hiver Pallas P 44·

A Le profil et son empreinte dans la neige font penser à **la roue dentée et au rail** d'un train à crémaillère. Les éléments transversaux massifs, agissent véritablement à la manière de dents et développent une **force de traction maximum.**

B **L'espacement de ces dents** n'est pas dû au hasard, mais a été retenu comme la meilleure combinaison possible après de nombreux essais:

1⁰ Les vides assurent aux éléments latéraux le **mordant nécessaire** et par là-même l'**adhérence.**

2⁰ Le profil se grave dans la neige ou la glace et permet à la voiture de **s'agripper au sol.**

3⁰ Grâce à la répartition **judicieuse** et **harmonieuse** des éléments du profil, le pneu roule avec **souplesse** et sans secousse.

4⁰ Le profil **se nettoie de lui-même**; les grosses pierres, qui risqueraient d'endommager le pneu, ne peuvent s'y incruster.

C Les **rainures longitudinales,** sur les côtés, combinées avec les **éléments latéraux robustes et résistants** assurent au pneu une **remarquable stabilité latérale** et garantissent à votre voiture **une tenue de route exemplaire.**

Demandez à voir le pneu d'hiver Pallas P 44 chez votre fournisseur, marchand de pneus ou garagiste. Vous serez certainement convaincus des avantages frappants du profil de ce produit suisse de qualité.

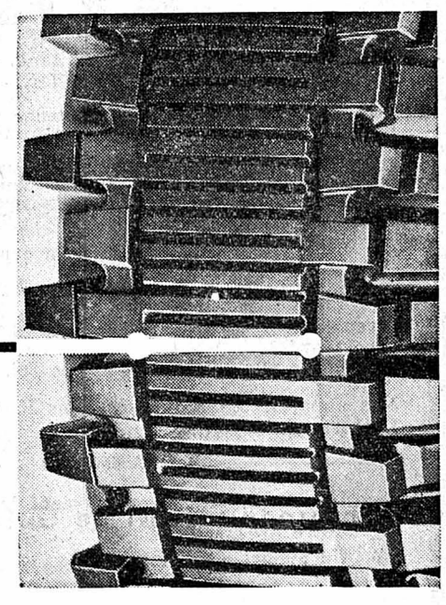

Pallas P44 Pneus à neige

... la roue-crémaillère des routes hivernales!

SOCIÉTÉ ANONYME R. & E. HUBER, PFÄFFIKON-ZURICH - MANUFACTURES SUISSES DE CABLES ET FILS ÉLECTRIQUES ET D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC

MESSIEURS,

Pour l'achat de votre manteau d'hiver et de mi-saison, nous avons tout pour vous satisfaire

QUALITÉ : Tissus anglais pure laine

PRIX : 100.- 120.- 135.- 150.- 170.- etc.

COUPE : 5 modèles différents du classique au plus moderne

Impôt compris — Retouches gratuites

Vêtements **MOINE** - Peseux

Pour la peinture artistique

COULEURS EN TUBES

Lefranc et Talens

PINCEAUX

Toiles - Cartons
Châssis - Cadres

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN PLACE PURY 13

Wodey-Suchard

EXPÉDIE DANS TOUS LES PAYS

Belles châtaignes

15 kg. par poste 7 fr. 30 kg. par chemin de fer 12 fr. 60.

Noix nouvelles

5-10 kg. 1 fr. 30 par kg. plus port.
Gius. Pedrioli, Bellinzone.

Belle occasion

A vendre une série de 20 classeurs verticaux et quelques meubles de bureau. — S'adresser à la direction de la Banque Cantonale, à Neuchâtel.

VIN ROUGE
1re qualité

Vin Nostrano, de mon pressoir Fr. 1.35 par l.
Montagne Fr. 1.20 par l.
Barbera Fr. 1.70 par l.
Valpolicella Fr. 1.75 par l.
Chianti extra Fr. 1.85 par l.
Départ de Locarno, à partir de 30 litres, échantillon gratuit
Expédition de fruits
Muralto, case postale 60, tél. (093) 7 10 44

ESBEY

le shampooing de qualité

pour les cuirs chevelus les plus délicats

ESBEY BLANC

spécial pour cheveux blancs

Dans toutes les bonnes maisons

N. H. SCHMIDT & Cº NEUCHATEL

GRAND CHOIX

BEGUIN & PERRIN à la Ménagère NEUCHATEL

GRÂCE À FAB, DU LINGE PLUS PROPRE ET PLUS BLANC que jamais!

Vraiment plus propre et plus blanc que jamais! FAB élimine la saleté la plus tenace, mieux et plus vite que d'autres produits de lavage réputés. Une seule cuisson suffit à enlever les taches. Le linge devenu grisâtre au cours des années devient de plus en plus blanc après chaque lessive au FAB.

Vraiment plus rapide que jamais! On n'a encore jamais vu un produit de lessive qui élimine aussi vite et aussi bien n'importe quel genre de saleté. FAB dissout en quelques secondes les taches grasses ou charbonneuses, les restes d'aliments, les restes de savon, les dépôts calcaires et même le cambouis des salopettes.

Rinçage infiniment simplifié! D'où grande économie de travail et de peine. Produits à adoucir et à rincer et bleu de lessive désormais superflus! Adoucir l'eau ... tremper ... dégrossir ... blanchir ... rincer ... FAB tout seul supplée à toutes ces opérations, c'est **fab**uleux!

FAB

paquet original en vente partout **1.45**

crée un nouveau degré de propreté

Colgate-Palmolive S.A., Zurich

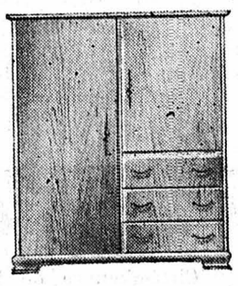

Combi Nº 2

est une nouvelle conception géniale. L'armoire est d'une profondeur permettant la suspension des manteaux sans les froisser. Les trois tiroirs vous permettront de ranger votre lingerie et le petit buffet au-dessus, pourvu de trois compartiments, complète admirablement ce meuble rêvé de toute jeune fille.

A voir chez

J. Skrabal S.A.

fabrique de meubles

PESEUX

Facilités de paiement

A vendre

machine à coudre

à pied (Singer), cannette ronde, meuble, état de neuf. Sauser Louis, Châtelard 8, Peseux.

Tous les problèmes de lavage résolus en utilisant la gamme des machines à laver MIELE

Miele-Matic : Toute la buanderie dans une seule machine, trempe, dégrossit, lave, cuit, rince à l'eau chaude et froide, sans aucune manipulation d'eau ni de linge . depuis **Fr. 2000.–**

Miele-buanderie : Machine de 5 kg. de capacité, avec cuve en cuivre, chromée ou émaillée, électrique ou hydraulique, avec ou sans la cuisson du linge . . . . . depuis **Fr. 450.–**

Miele-cuisine : Machine électrique, carrée, moderne, pour cuisine et salle de bain, capacité 3 kg., avec ou sans cuisson du linge, pompe automatique, lampe témoin, essoreuse, depuis **Fr. 650.–**

Vous donnerez à tous des leçons de lavage quand vous aurez chez vous une MIELE

Renseignements et démonstrations tous les jours

CHS WAAG - Pierre-à-Mazel 4 - NEUCHÂTEL

Téléphone 5 29 14

Atelier spécialisé pour la revision et la réparation des machines à laver

Les belles étrennes.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
JULES PERRENOUD & Cie

TREILLE 1, NEUCHATEL

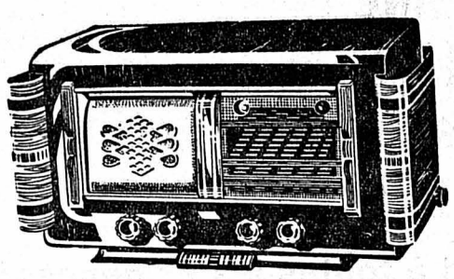

AVIS

au public, spécialement aux habitants en bordure des lignes du trolleybus, tram et chemin de fer.

Avec notre radio magique sans antenne ni prise de terre, nous vous garantissons le 90 % moins de parasites grâce à son cadre antiparasites breveté.
Ce poste d'une qualité exceptionnelle vous est offert avec facilité de paiement ainsi qu'une garantie d'une année.
Nous vous l'offrons à l'essai sans engagement pendant cinq jours. Profitez-en.

Gilmed S. A., radios en gros et détail

Directeur G. FRÉSARD

Rue Neuve 11, la Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 27 83 et 2 67 77

Nos appareils sont exposés dans la vitrine de la galerie Erol, rue du Seyon 13.

A découper

Veuillez m'envoyer sans engagement de ma part :
* Votre prospectus
** Un appareil à l'essai

Nom : .....

Adresse : .....

MD

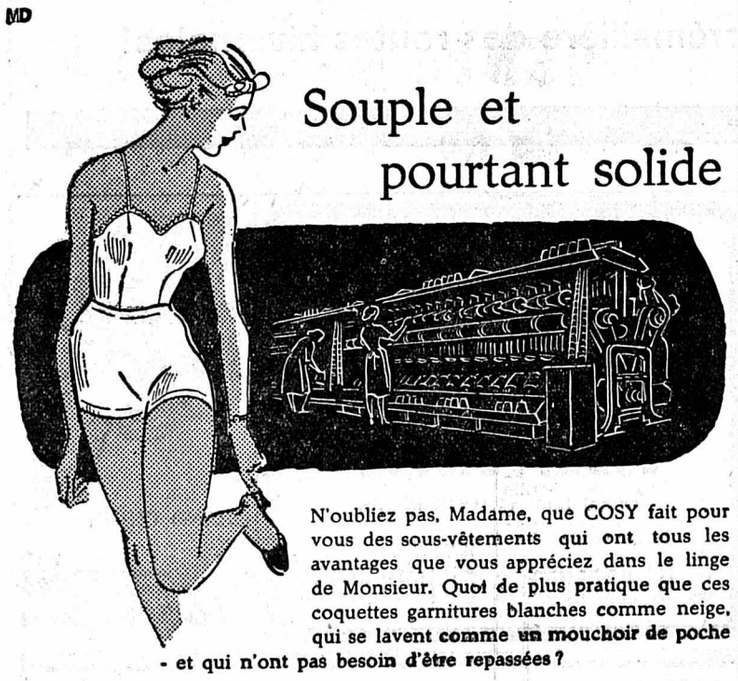

Souple et pourtant solide

N'oubliez pas, Madame, que COSY fait pour vous des sous-vêtements qui ont tous les avantages que vous appréciez dans le linge de Monsieur. Quoi de plus pratique que ces coquettes garnitures blanches comme neige, qui se lavent comme un mouchoir de poche - et qui n'ont pas besoin d'être repassées ?

Pour l'hiver, vous choisirez un modèle en laine ou mi-laine, et pour le ski, le caleçon long de couleur, en „côte à côte" si agréable à porter. Naturellement, tous les sous-vêtements COSY qui contiennent de la laine sont traités au Mitin contre les mites.

Elle porte COSY on s'en doute . . .

S.A. CI-DEVANT MEYER-WAESPI & CIE, ZURICH 48, SOUS-VÊTEMENTS COSY

Une adresse sérieuse

Nos vitrines ne sont qu'un petit aperçu de notre immense choix.
Nous vous invitons à vous documenter sans engagement, à comparer et à visiter nos magasins.
Du tapis simple et de bon goût au tapis le plus fin, le tapis utile et confortable vous le trouverez chez

R. Spichiger S.A.

NEUCHATEL

Nouveautés :
en dessins bouclé, moquette
Nouveau choix de tapis d'Orient
Bibelots hindous

A vendre

SKIS

d'adulte, une paire de bottes brunes, No 37, un costume tailleur noir, taille 42, deux costumes de jeunes filles, taille 40, habits d'enfants de 1 à 3 ans. S'adresser : Petit-Catéchisme 25, 2me, à droite. Tél. 5 73 79.

Manteaux chauds

pour dame, un brun, taille 42, et un noir, taille 44-46, en parfait état. Saint-Honoré 10, 4me.

A vendre train

Märklin HO

avec accessoires, mécano. Favarge 46, rez-de-chaussée, à gauche.

Vos appartements seront chauds et confortables grâce à nos

TAPIS

Moquette laine 240/170 depuis Fr. 160.—
Moquette laine 200/300 depuis Fr. 175.—
Tour de lit, moquette laine) depuis Fr. 160.—
Karadja . . . . . 85/60 Fr. 53.—
Hamadan . . . . 85/60 Fr. 56.—
Karadja . . . . . 184/137 Fr. 375.—
Chiraz . . . . . 199/158 Fr. 320.—
Afghan . . . . . 316/228 Fr. 840.—

TAPISSIER

Maîtrise fédérale

CHAVANNES 12 - Tél. 5 43 18

CAFÉ La Semeuse

Le café qu'on **savoure**...

au Corset d'or
ROSÉ-GUYOT
RUE DES ÉPANCHEURS 2 . NEUCHATEL

Pour dames fortes !
UN CORSET FORT

Retenez ces prix, ils vous permettent d'avoir un corset avec une ceinture ventrière laçage au dos

en coutil très fort 28.55
en broché qualité extra-forte 35.80

Vente exclusive

Envois contre remboursement

5 % Timbres S.E.N. & J.

Chef-d'œuvre de l'industrie suisse, doté du couplage Triomatic qui vous offre de nouveaux avantages absolument exclusifs.

FR. 625.—

Démonstrations en tout temps à domicile :

W. MEIER - NEUCHÂTEL

Suchiez 8 - Tél. 5 68 16

Agent exclusif pour le canton
Service rapide. Facilités de paiements.

BON

Contre envoi de ce bon, vous recevrez gratuitement le prospectus « Turissa » détaillé.

Nom : .....

Adresse : .....

Lieu : .....

Vaincu par une lingerie chaude...
Le brouillard ne vous incommode plus...

TRÈS JOLIES PARURES TRICOTÉES

en coton . . . . . depuis 6.50
en mi-laine . . . . depuis 11.80
en laine . . . . . depuis 15.80

Les plus ravissants modèles des meilleures marques

Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Vous pouvez redevenir
parfaitement bien portant
en combattant les douloureux rhumatismes, la goutte et les douleurs articulaires par une cure de Baume de Genièvre Rophaien, produit purement végétal d'herbes médicinales et de genévrier. La vessie et les reins sont nettoyés et stimulés, le dangereux acide urique est éliminé par l'urine. Ce baume est un bienfait pour l'estomac et la digestion. L'organisme purifié vous permet de donner libre cours à votre besoin d'activité. Flacons à fr. 4.20, 8.35, cure complète fr. 13.55, en vente dans toutes les pharmacies et droguerles.
Fabricant : Herboristerie Rophaien, Brunnen 111.

L'augmentation constante et vertigineuse

- *des dépenses de la Confédération*
- *des impôts encaissés par elle*

menace dangereusement

l'avenir

- *de l'économie en général,*
- *du pouvoir d'achat de la monnaie,*
- *des œuvres sociales privées et publiques,*
- *de l'épargne individuelle,*
- *du bien-être de chacun*

et l'équilibre des finances publiques

Pas de finances saines sans réduction du budget de l'Etat !

Contre l'enflure actuelle des dépenses publiques

VOTEZ **NON** le 6 décembre 1953

Comité d'action contre le nouveau régime fiscal.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Pour les vitraux du temple

(c) La restauration du temple paroissial, achevé et payé à la fin de 1949, a eu un complément heureux : la pose de magnifiques vitraux dus au peintre neuchâtelois Edmond Bille.

Le coût total était d'environ 15,000 fr. Il restait la moitié de la somme à payer à fin octobre. Aujourd'hui, grâce aux résultats très encourageants de la vente de paroisse organisée samedi et dimanche, on a le ferme espoir que tout pourra être payé. Ce qui sera une bonne nouvelle pour ceux qui, dans la paroisse, ont contribué à ce bel effort.

LE LANDERON

Dans nos sociétés locales

(c) Le programme des diverses manifestations prévues au cours de la saison d'hiver 1953-1954 a débuté, il y a une quinzaine de jours par une soirée du club d'accordéonistes le « Rossignol ». Il y eut de l'ambiance, de la gaieté et d'excellentes et agréables productions.

Samedi et dimanche, ce fut le tour de la société des jeunes gens catholiques de « l'Avenir ». On ne pouvait mieux choisir le titre d'une pièce « Un cri dans le brouillard ». Aussi, malgré la densité impressionnante de la couche humide, nombreux furent les spectateurs qui, dans les deux soirées et en matinée de dimanche, occupèrent la presque totalité des sièges de la grande salle du château. C'est avec entrain que les acteurs tinrent leur rôle. Le programme était complété par une farce en un acte, « Un dentiste malgré lui », qui terminait joyeusement le spectacle .

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Inauguration de bas-reliefs

Mardi après-midi, en présence des représentants des principales organisations horlogères suisses et des autorités cantonales et communales ont été inaugurés les bas-reliefs du sculpteur chaux-de-Fonnier Léon Perrin qui ornent les deux halls d'entrée de la Chambre suisse de l'horlogerie.

Présentés par M. Edgar Nicolet, directeur général des assortiments, représentant la commission des bâtiments, les deux œuvres, inspirées de la poésie de l'espace et de la mesure du temps, ont été reçues par M. Edgar Primault, président, accompagné de ses collaborateurs et des délégués du comité de la Chambre.

Taillées dans la pierre de Bourgogne, elles pèsent chacune 3500 kg. et mesurent 2 m. 50 sur 1 m. 85. Ce travail artistique de grande valeur, dont la création a duré trois ans, est d'ores et déjà considéré comme une des plus belles œuvres d'art de la métropole horlogère.

Communiqués

Soirée des éclaireurs de la Vipère

Les scouts de la Brigade de la Vipère présenteront samedi 5 décembre, en matinée et en soirée, leur spectacle annuel de variétés. Le mime et le chant seront cette fois deux éléments importants de la représentation. Le kaléidoscope ne serait pas complet si cette soirée ne comportait pas les « Jeux du public », moment ou chacun peut essayer... mais chut ! Ne levons pas trop le voile et laissons à chacun tout le plaisir de la découverte d'un spectacle absolument nouveau.

Espérons que la Salle des conférences sera assez grande pour contenir un public chaque fois plus nombreux.

RÉGIONS DES LACS

CONCISE

Conseil communal

(c) Sous la présidence de M. Durrenmatt, ce conseil a tenu sa dernière séance de cette législature.

Budget. — Il a adopté le budget pour 1954 qui prévoit un montant de dépenses de 122,734 fr. contre 132,610 fr. de recettes. Il a accordé une vente de terrain à M. Eugène Guyaz.

Classe primaire supérieure. — La création d'une classe primaire supérieure de cercle est décidée. Toute latitude est laissée à la municipalité quant au choix du projet d'aménagement. Cette construction devisée 48,000 fr. représente, subside déduit, une dépense de 35,000 fr. à répartir entre les communes du cercle : Concice, Corcelles, Onnens, Bonvillars, Mutrux et Provence.

Société de gymnastique. — L'achat du hangar de la société de gymnastique est renvoyé à une date ultérieure, mais en revanche, le conseil lui alloue un subside annuel de 100 fr.

Divers. — Pour terminer, le syndic donne quelques aperçus sur les dépenses supportées par la commune durant cette dernière législature et les améliorations apportées au domaine communal. Aujourd'hui, Concise a des bâtiments en bon état, des rues soignées, un réseau d'eau étendu et des chemins forestiers bien entretenus.

Election du Conseil communal

Au premier tour ont été élus : MM. Gilbert Dagon, par 62 voix ; Jacques Fantoli 61 ; Charles Bachmann 59 ; Michel Dyens 58 ; Georges Cornaz 55 ; Alfred Gaille 54 et Charles Bétrix 54.

Le scrutin fut fréquenté par 78 votants sur 218 électeurs inscrits. Un deuxième tour fut nécessaire pour élire le 8me candidat.

M. Eric Marro fut élu à la majorité relative, par 18 voix sur 41 bulletins valables.

YVERDON

Vers l'élection d'un nouveau pasteur

(c) Samedi et dimanche, les membres de l'Eglise nationale vaudoise réformée procéderont à l'élection d'un quatrième pasteur. Hier soir, les paroissiens ont été convoqués à une assemblée d'information. Deux candidats se sont présentés, à savoir M. Pierre Coigny, pasteur à Agiez, et M. Paul Delessert, pasteur à Dommartin.

L'Ecole professionnelle fête ses cinquante ans

(c) Samedi après-midi, la municipalité avait organisé une manifestation pour le cinquantenaire de notre école professionnelle. Quelque deux cents personnes visitèrent cet établissement. MM. von der Aa, président du Grand Conseil, Chaudet, chef du département cantonal de l'intérieur, et Mayet, président du Conseil communal, prirent la parole à l'occasion de ce jubilé.

GRANDSON

Conseil communal

(c) Assemblé sous la présidence de M. Bettex, notre Conseil communal a voté l'octroi d'un crédit de 60,000 fr. comme complément d'emprunt pour la construction de la Grande salle, et accepté une augmentation de 16,000 fr. à 20,000 fr. du capital-actions de la S. A. des transports interurbains Yverdon-Grandson par girobus.

Le projet de budget pour 1954 prévoyant un déficit de 1296 fr. et une demande d'autorisation de souscrire une somme de 50,000 fr. au capital-actions de la future Compagnie vaudoise d'électricité ont été présentés par la municipalité.

Pour parer à la pénurie d'eau potable, la commune signera avec Yverdon une convention d'une durée de 10 ans pour la livraison de l'élément liquide au village des Tuileries.

YVONAND

Aux urnes pour la troisième fois

(c) Deux cent cinquante-quatre électeurs se sont rendus aux urnes dimanche pour élire huit cardinaux. Seuls quatre radicaux ont obtenu la majorité absolue et ont été élus. Un quatrième scrutin sera nécessaire si les quatre autres ne peuvent être désignés tacitement.

ESTAVAYER

Une disparue est retrouvée

On avait signalé, il y a une dizaine de jours, la disparition de Mme Rosine Koller, d'Estavayer-le-Lac, âgée de 77 ans.

Celle-ci vient de rentrer tranquillement de vacances, qu'elle avait passées à Fribourg, sans se préoccuper des appels lancés par la radio à son sujet.

MOTIER (Vully)

Culte d'adieu

(c) C'était, dimanche dernier, le tour de la paroisse de l'Eglise nationale de Môtier de prendre congé de son pasteur, M. de Montmollin.

Au culte du matin, au cours duquel le Chœur mixte prêta son concours, le nouveau pasteur de la paroisse, M. Cuendet, fut également présenté. C'est devant un temple rempli que M. de Montmollin monta en chaire pour s'adresser une dernière fois à ses paroissiens.

L'après-midi, au cours d'une réunion, M. et Mme de Montmollin prirent officiellement congé des autorités paroissiales. Après les pasteurs de Montmollin et Cuendet, MM. Schmutz, président du conseil de paroisse, et Chervet, député, délégué du Synode, prirent la parole pour assurer M. et Mme de Montmollin que les vœux de tous leurs paroissiens les accompagnent à Couvet.

Ajoutons que M. Cuendet ne sera vraisemblablement installé officiellement qu'en janvier, la cure devant dans l'intervalle subir quelques réparations.

EN PAYS VAUDOIS

PROVENCE

Conseil général

(c) Le Conseil général de Provence, réuni mardi soir en session ordinaire d'automne, a discuté les objets suivants :

Projet de budget. — Le projet de budget adopté par la municipalité pour 1953 prévoit un bénéfice de 1880 fr. sur un total de dépenses de 109,800 fr. Il est adopté sans discussions.

Classe primaire supérieure. — Les communes du Cercle de Concise envisagent la création d'une classe primaire supérieure à Concise. Les autorités, mises au courant des charges qui en résulteraient pour Provence, autorisent la municipalité et la commission scolaire à adhérer à la convention qui sera signée avec les autres communes.

Poste de gendarmerie. — Le conseil désigne une commission de cinq membres, qui s'occupera, avec les municipaux des bâtiments, des réparations et aménagements à faire à l'immeuble de la Fabrique pour le nouveau poste de gendarmerie.

Divers. — Le président remercie en quelques mots MM. Alphonse Perrin et Hubert Jeanmonod, municipaux sortants, ainsi que M. Pierre Fardel, syndic démissionnaire, tous trois en fonctions depuis

St Raphaël
quinquina

2

Votation fédérale des 5 et 6 décembre 1953

Réforme des finances

Comité d'action contre l'impôt sur les boissons

NON

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

Un grand amour romantique d'après Lamartine

« JOCELYN »

Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 décembre, à 20 h. 15

Silvana MANGANO, la troublante héroïne de « Riz amer »

«LE LOUP DE LA SILA»

Dimanche 6 décembre, à 15 heures et 20 h. 15
Mercredi 9 décembre, à 20 h. 15

Cinéma - Royal

SAINT-BLAISE — TÉL. 7 51 66

Du 3 au 6 décembre 1953, à 20 h. 30
Dimanche, matinée à 15 heures
Une sensationnelle création de FERNANDEL dans

LE FRUIT DÉFENDU

avec Françoise ARNOUL
Un très grand acteur - Un très grand film
Moins de 18 ans pas admis

Cinéma sonore - Colombier Tél. 6 35 62

«GIBIER DE POTENCE»

Vendredi 4 et dimanche 6 décembre, à 20 h. 15
Dimanche, à 15 heures, matinée pour enfants

«LA RÉVOLTE DES FAUVES»

«PENCHÉ SUR SON PASSÉ»

Mercredi 9 décembre, à 20 h. 15

Les cadeaux qui font plaisir

chez

Reymond & Comminot MÉDICALE OPTIQUE NEUCHATEL RUE DE L'HÔPITAL 17

Etuis, Jumelles, Loupes, Baromètres
Compas, etc.

LOCATION de machines à laver

à la journée

M. SCHWALD

Service à domicile — Tél. 8 23 76

Attention au froid

LE PETIT TAXI transporte confortablement dans sa voiture chauffée jusqu'à domicile à très bon marché.

Se recommande : Georges Etter, propriétaire
Stationnement actuel par téléphone 5 68 98 à la Chaumière, Serrières.

Festival MAGGI

SOIRÉE DE VARIÉTÉS

avec le concours de

LILIANE HAAG

ALPHONSE KEHRER

de Radio-Lausanne

MADDY JAVET

pianiste-virtuose

de la fantaisie... de la gaîté... de l'entrain... de la musique... et des prix nombreux!

Casino de la Rotonde

JEUDI 3 et VENDREDI 4 DÉCEMBRE, à 20 h. 30

Séances de cinéma pour les enfants :
jeudi et vendredi à 16 h. 15

Entrée gratuite

Lav-bien

Mesdames et messieurs
Confiez votre linge
à laver et sécher à l'air
Vos vêtements et manteaux, etc., sont nettoyés chimiquement à sec

R. ZWAHLEN Seyon 28 Tél. 5 22 62

SERVICE A DOMICILE

Association sténographique «AIMÉ PARIS»

Section de Neuchâtel
Sous-section de la Société suisse des commerçants

L'employé efficient... L'apprenti soucieux de réussir ses examens...

ne manqueront pas de participer aux

Concours de sténographie

60 - 70 - 80 ou 90 mots

Vendredi 4 décembre 1953, à 18 h. 30
(Ecole de commerce, Beaux-Arts)
Diplômes officiels de l'association
Finance modique

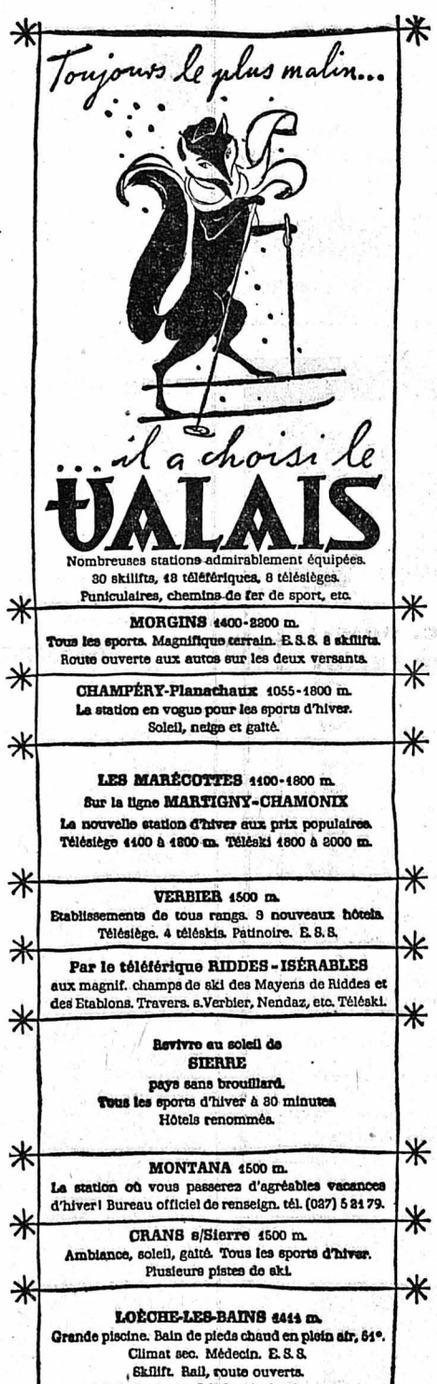

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique
André WESSNER, Liserons 9 - Tél. 5 46 89

On allonge

et élargit toutes chaussures. Résultat garanti par procédé spécial et installation spéciale. Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

Qui donnerait petite vache

en hivernage

contre de bons soins ? Adresser offres écrites à F. C. 415 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

ORCHESTRE

de trois ou quatre musiciens pour le jour de l'An. Hôtel Fleur de Lys, Estavayer. Tél. 6 30 48.

Jeudi soir

COUSCOUS

Plat national arabe

au restaurant de la Gerle

Il est prudent de retenir sa table. Tél. 5 48 21

On cherche à emprunter

Fr. 3000.— à Fr. 4000.—

contre garantie : assurance vie de valeur supérieure. Adresser offres écrites à H. D. 411 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE DES JORDILS

A. Bindith - Cortaillod

Tél. 6 43 95
domicile 6 43 47

SOUS-AGENCES et service officiels

et Chrysler-Plymouth

Ateliers spacieux - Outillage moderne
PERSONNEL QUALIFIÉ
La station-service de confiance

CROIX + BLEUE

Vendredi 4 décembre
à 20 h. 15
au local Seyon 32

Réunion

présidée par
le pasteur Paul Glauque

Invitation cordiale
à tous

Par suite d'élimination de tuberculose, on prendrait

deux vaches en hivernage

Achat pas exclu par la suite. — Adresser offres écrites à L. M. 410 au bureau de la Feuille d'avis.

BELLES-LETTRES

Le vendredi 4 décembre 1953, à 20 h. 30, à l'Aula de l'Université,

présente une conférence de

M. HENRI GUILLEMIN

Sujet : **La question Rimbaud**

LOCATION A L'ENTRÉE

Réduction pour étudiants et apprentis

GRANDE SALLE DE LA PAIX

Vendredi 4 décembre, à 20 h. 15

Séance d'information publique et contradictoire sur le

Régime financier fédéral

Votation des 5 et 6 décembre

ORATEURS :

En faveur du compromis :
Adolphe GRAEDEL, conseiller national

Contre :
Jean-Louis BRAND, licencié en droit
Parti socialiste

Bien inoffensif, le râteau !...

Ses dents sont très espacées et s'écartent toujours davantage pour ne pas déranger les plates-bandes du pays. Elles laissent passer l'immense majorité des contribuables petits et moyens, les épargnants et les petits rentiers. Elles ne retiennent guère, et encore bien gentiment, que

quelques tout gros cailloux.

C'est ainsi que notre honnête gouvernement nous présente un programme financier pareil à celui de ces dernières années. **Il y supprime même l'impôt fédéral sur la fortune** et ne demande une toute petite compensation qu'aux très gros contribuables disposant d'un **revenu annuel de quatre-vingt mille francs et au-delà.**

En toute équité votons résolument

OUI

Cartel syndical cantonal neuchâtelois.

VIVEZ SANS SOUCIS

et rejetez-les une fois pour toutes en confiant votre comptabilité et vos problèmes fiscaux à un spécialiste. Vous obtiendrez tous renseignements en vous adressant à

CHAMMES

BRUNO MULLER

BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES

4, TEMPLE-NEUF, NEUCHATEL - TÉL. 5 57 02

Industrie électrotechnique

en développement, fabrication d'appareils spéciaux protégée par brevets, cherche mise de fonds de

Fr. 50,000.- à 75,000.-

sous forme de souscriptions d'actions. Perspectives de rendement intéressantes.

Adresser offres écrites à L. A. 418 au bureau de la Feuille d'avis.

Le plus grand choix en canadiennes

Coupe ✶ Qualité ✶ Prix

Jacques Jutzeler S/A
CUIRS ET PEAUX

Rue de l'Hôpital 3 - Neuchâtel

Remise de commerce

Le soussigné remercie et avise sa fidèle clientèle de Cormondrèche et Neuchâtel qu'il a remis son commerce de boucherie-charcuterie à Mme et M. Jean RUEDI.

Léonard Berset

Nous référant à l'avis ci-dessus, nous nous recommandons, et par des marchandises de qualité, un service à domicile prompt et soigné, nous espérons mériter votre confiance que nous sollicitons.

Mme et M. Jean Ruedi
CORMONDRÈCHE
Grand-Rue 15 - Tél. 8 18 12

RESTAURANT Le Jura

Tous les jeudis et samedis

TRIPES

Toutes spécialités :
Gibier - Choucroute
Fondue - Escargots

Grande et petite salle pour sociétés

W. MONNIER-RUDRICH - Tél. 5 14 10

AVIS

Le Père Noël

viendra sur demande dans **familles et sociétés** de Neuchâtel et de la banlieue pour la visite que vous désirez organiser pour vos enfants. Veuillez lui demander conditions en écrivant à P. N. 412 au bureau de la Feuille d'avis.

INSTITUT NEUCHÂTELOIS

Samedi 5 décembre 1953, à 14 h. 30
à l'Université, grand auditoire des lettres

L'enseignement du français aux divers degrés de nos écoles

Exposés de MM. Ch. BONNY, inspecteur scolaire, Alb. GILLIARD, Jean STAIGER, Charly GUYOT, professeurs

La séance, publique et gratuite, sera suivie de discussion

Auto Ecole

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ MAIRE Parcs 44 Tél. 5 67 70

APOLLO

Dès aujourd'hui à 15 heures et à 20 h. 30

Vendredi, samedi, dimanche, mardi et mercredi matinées à 15 heures

UN ÉTERNEL TRIOMPHE !

La version nouvelle, plus saisissante et plus pénétrante, de l'immortel chef-d'œuvre de Victor HUGO, **LES MISÉRABLES**

● Parlé français ●

● Location : tél. 5 21 12 ●

En 5 à 7

Samedi et dimanche à 17 h. 30
Lundi à 15 heures

La merveilleuse réussite du cinéma français

Les amoureux sont seuls au monde

avec

Louis JOUVET ● Dany ROBIN ● Renée DEVILLERS

Cinéma THÉÂTRE

Tél. 5 21 62

Dès ce soir à 20 h. 30

Pour 5 jours seulement

EN GRANDE PREMIÈRE

La véritable histoire captivante de la « Mata-Hari » américaine dans le Pacifique sud

Le récit passionnant de « Reader's Digest » (Sélection) mis en film

UN FILM ALLIED ARTISTS PICTURE

CH. GLIKMANN FILMS GENÈVE

L'ESPIONNE DE MANILLE

I WAS AN AMERICAN SPY - DIE SPIONIN VON MANILA

L'action de ce film se déroule à Manille, dans une zone pleine de danger et d'épouvante, dans laquelle une femme courageuse vécut 20 mois difficiles dans un enfer pour remplir sa mission secrète.

Le plus sensationnel film d'espionnage de tous les temps

CLAIRE PHILLIPS, l'espionne américaine, est l'unique femme qui reçut la médaille de la liberté « Medal of Freedom »

Dimanche, matinée à 15 heures
Samedi, location ouverte de 16 h. à 18 heures

TOUS LES JEUDIS
Choucroute garnie
BIÈRES DU CARDINAL
Restaurant STRAUSS
M. H. JOST Tél. 5 10 83

BREVETS D'INVENTION TOUS PAYS
marques **EXPERTISES** modèles
Dr W. Schmid, Neuchâtel
Tél. (038) 5 24 19
ancien élève de E. P. F.
Physicien diplômé de l'Université de Lausanne
Ancien expert de Bureau de brevets
Adresse provisoire: Sonvilier Tél. (039) 4 41 46
Mardi, dès 15 h. 30, Hôtel de France
La Chaux-de-Fonds et sur rendez-vous

Chanteuses, chanteurs amateurs
Inscrivez-vous pour le
3me championnat de la chanson
avec Claude EVELYNE, Maurice BARBEY et Loulou SCHMID, de Radio-Lausanne
Début le 12 décembre 1953
Inscription: Jeanneret, Musique, Seyon 28

JOUR APRÈS JOUR...
notre équipe de cuisiniers travaille sous les ordres d'un chef expert pour la joie de vos palais gourmands !

Les Halles
Le centre gastronomique

Chronique régionale

Une séance d'information à Couvet sur les eaux souterraines de Boveresse

Notre correspondant de Couvet nous écrit :

Ce n'est pas sans un certain émoi que l'on avait appris, il y a quelques semaines au Val-de-Travers, que la commune du Locle avait fait l'acquisition de terrains sur le territoire communal de Boveresse, avec l'intention d'établir un captage d'eau dans la nappe souterraine. En effet, celle-ci alimente déjà plusieurs localités du district et l'on pouvait craindre qu'elle se révèle insuffisante pour fournir une quantité supérieure d'eau.

Les autorités communales du Locle ont tenu à renseigner sur leurs projets les communes intéressées, et c'est à leur instigation qu'une réunion s'est déroulée mardi à Couvet, sous la présidence du conseiller d'Etat P.-A. Leuba, groupant les représentants des communes du Locle, de Couvet, de Fleurier, de Boveresse ainsi que de l'A.D.E.V.

Le conseiller d'Etat Leuba a tout d'abord rappelé l'importance de la nappe souterraine et signalé qu'en vertu de la loi, elle appartient à l'Etat, qui seul peut accorder une concession pour y prélever de l'eau. Les communes du Val-de-Travers qui sont déjà alimentées par cette nappe, bénéficient d'une situation acquise et leurs intérêts seront entièrement sauvegardés. Aucune concession nouvelle ne sera accordée si l'on n'est pas certain que la quantité d'eau sera suffisante, en tenant même compte du développement futur des villages intéressés.

Le point de vue de la commune du Locle a été développé par M. Henri Jaquet, qui a signalé les difficultés d'approvisionnement de cette ville en eau potable ; des études ont été entreprises pour en obtenir soit au Chatelot, soit du lac de Neuchâtel, mais le projet d'approvisionnement au Val-de-Travers semble le meilleur. Afin d'éviter des spéculations sur les terrains, la commune du Locle a jugé utile d'en acquérir avant d'entreprendre des travaux de captage ; elle les revendra par la suite si le projet venait à être abandonné. L'étude sera du reste longue ; deux solutions pourront intervenir : si la nappe se révèle insuffisante, la question sera abandonnée, si par contre, le résultat est concluant et que l'on puisse avoir la certitude que la nappe permet l'alimentation en eau du Locle tout en maintenant celle des communes du Val-de-Travers, alors une demande de concession sera présentée à l'Etat. Les travaux envisagés sont estimés de 2 à 3 millions, et il est prévu, afin de répartir les frais dans une certaine proportion, que la conduite qui serait installée de Boveresse au Locle, pourrait alimenter, en passant, d'autres localités. Cet exposé a été complété au point de vue technique par M. Cart, chef des services industriels du Locle.

La discussion qui a suivi a permis aux représentants des communes du Val-de-Travers de s'exprimer. Actuellement, il n'y a donc pas lieu de s'émouvoir, mais simplement d'attendre le résultat de l'étude qui est entreprise par les autorités du Locle, qui renseigneront au fur et à mesure des points acquis les communes intéressées du Val-de-Travers.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	1er déc.	2 déc.
Banque Nationale . .	805.— d	815.—
Crédit Fonc. Neuchât.	735.— d	745.—
La Neuchâteloise as. g.	1230.— d	1230.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	206.— d	206.— d
Câbles élec. Cortaillod	8900.— d	8900.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	2750.— d	2750.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1250.— d	1250.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1250.— d	1250.—
Ciment Portland . . .	3000.— d	3000.— d
Etablissem. Perrenoud	565.— d	565.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	365.—	360.— d
Tramways Neuchâtel .	535.—	530.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	105.50	105.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	104.25 d	104.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	104.50	104.25 d
Com. Neuch. 3½ 1947	103.— d	103.— d
Com. Neuch. 3% 1951	102.— d	102.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	103.— d	103.—
Le Locle 3½ 1947	102.— d	102.— d
Câb. Cortail. 4% 1948	103.50 d	103.50 d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	104.— d	104.— d
Elec. Neuchât. 3% 1951	102.50 d	102.75 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	103.— d	103.— d
Chocol. Klaus 3½ 1938	103.— d	103.— d
Paillard S. A. 4% 1948	103.50 d	101.75 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	103.25 d	103.25 d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	102.— d	102.25

Taux d'escompte Banque Nationale 1½%

Bulletin de bourse

ZURICH

	Cours du	
OBLIGATIONS	1er déc.	2 déc.
3½% Fédéral 1941 . . .	101.—	101.—
3½% Fédér. 1946, avril	106.70	106.75
3% Fédéral 1949 . . .	106.30	106.45
3% C.F.F. 1903, dif. .	104.60	104.50 d
3% C.F.F. 1938	104.90	105.—
ACTIONS		
Un. Banques Suisses .	1247.—	1247.—
Société Banque Suisse	1128.—	1128.—
Crédit Suisse	1150.—	1147.—
Electro Watt	1243.—	1240.— d
Mot.-Col. de Fr. 500.-	834.—	834.—
S.A.E.G., série 1 . . .	65.—	64½ d
Italo-Suisse, priv. . . .	169½	175.—
Réassurances, Zurich	7900.—	7900.— d
Winterthour Accid. . .	5725.— d	5725.— d
Zurich Accidents . . .	8750.— d	8800.—
Aar et Tessin	1245.— d	1250.—
Saurer	1050.— d	1048.—
Aluminium	2140.—	2115.—
Bally	830.—	835.—
Brown Boveri	1150.—	1146.— d
Fischer	1135.—	1130.—
Lonza	930.— d	930.—
Nestlé Alimentana . .	1605.—	1620.—
Sulzer	1930.— d	1915.—
Baltimore	92½	92¾
Pennsylvania	79½	79¼
Italo-Argentina	29½	29¼
Royal Dutch Cy	393½	392½
Sodec	37.—	36¾
Standard Oil	309.—	308.—
Du Pont de Nemours	458.—	457.—
General Electric	387.—	385.—
General Motors	256.—	257.—
International Nickel .	159½	160.—
Kennecott	283½ d	281.—
Montgomery Ward . .	242.— d	243.— ex
National Distillers . .	83.—	82¼
Allumettes B	53½	53¼
U. States Steel	164.—	165.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	2925.—	2920.—
Schappe	700.— d	709.—
Sandoz	3020.—	3000.—
Geigy nom.	2830.— d	2840.—
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	6450.—	6450.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	856.—	855.—
Crédit Fonc. Vaudois	850.—	850.— d
Romande d'Electricité	505.—	585.—
Câbleries Cossonay . .	2775.—	2000.—
Chaux et Ciments	1250.— d	1250.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	125½	127.—
Aramayo	7½	7¼
Chartered	30½	30½ d
Gardy	206.— d	206.— d
Physique porteur . . .	355.—	354.—
Sécheron porteur . . .	470.—	475.—
S. K. F.	257.—	257.—

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.—/34.—
françaises	33.—/36.—
anglaises	37.—/42.—
américaines	7.75/8.75
lingots	4750.—/4900.—

Icha non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

du 2 décembre 1953

	Achat	Vente
France	1.09½	1.13½
U. S. A.	4.28	4.31½
Angleterre	11.15	11.35
Belgique	8.35	8.55
Hollande	110.50	113.—
Italie	0.67	0.69½
Allemagne	99.50	102.—
Autriche	16.15	16.55
Espagne	9.70	10.—
Portugal	14.50	14.90

PALACE
DERNIER JOUR
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
du film spirituel et délassant
100 fr. par seconde
FILM FRANÇAIS

CHAMP-DU-MOULIN

La victime de l'accident de la gare est décédée

M. Emile Magnin, qui a été happé par le train mardi soir au passage à niveau de la gare, est décédé hier à midi des suites de ses blessures à l'hôpital des Cadolles où il avait été transporté.

JURA BERNOIS

ORVIN

Deux évadés cambriolent des chalets

Evadés depuis quelques jours, deux « pensionnaires » du pénitencier de Saint-Jean, près du Landeron, ont commis de nombreux vols dans les villas et chalets de la région, après s'être introduits par effraction.

On a notamment signalé des cambriolages dans les chalets d'Orvin et des Prés d'Orvin. La police est à la recherche des deux coupables.

RADIO

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, disques. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, Paul Durand et son orchestre. 13 h., Ecoute... écoute. 13.05, du film à l'opéra. 13.20, Bastien et Bastienne, opéra composé par Mozart à l'âge de 12 ans. 13.40, Oeuvres de Brahms. 16.29, signal horaire. 16.30, thé dansant. 17 h., vos refrains favoris. 17.30, chansons de troubadours. En intermède : une œuvre de J. Bodin de Boismortier. 17.55, Aria en ré mineur, du Padre Rafael Angles. 18 h., du roi Henri IV à l'œcuménisme. 18.15, Concerto, de Vivaldi. 18.30, problèmes suisses. 18.40, musique populaire suisse. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, la chaîne du bonheur. 20 h., le feuilleton : Joli tambour. 20.30, Avec plaisir. 21.30, Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction Massimo Bruni, de Turin. Au programme : Mozart, Sgrizzi, Haydn. 22.30, informations. 22.35, Mon demi-siècle, par Gilles. 23 h., La musique de Huémoz.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, concert populaire. 10.15, une page de A. Jenny. 10.20, Emission radioscolaire : Ferdinand Hodler. 10.50, musique de Marignano, de H. Jelmoli. 11 h., Musique ancienne. 11.35, Courrier de Berne. 11.50, Sonate, de W. Fortner. 12.15, disques nouveaux. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Musique d'opéras et d'opérettes. 13.25, Double Concerto en la mineur, de Brahms. 14 h., Nouveaux romans suisses. 16.30, Musique à deux violons, par S. Heitz et T. Stehle. 17 h., mélodies variées. 17.30, A l'occasion du 504me anniversaire de l'aéroplane. 18.15, l'Orchestre récréatif bâlois. 18.40, Oh ! la jeunesse d'aujourd'hui. 19 h., musique champêtre. 19.20, communiqués. 19.30, inform. 20 h., cloches du pays. Ensuite : Oeuvre de C. Ritter. 20.25, War Christus überall ? pièce de W. Bauer. 21.35, Un motet, d'Ad. Brunner. 21.40, un ensemble récréatif. 22.15, inform. 22.20, le Forum international.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 15. Récital Clara Haskil.
Cabaret : Le Coup de Joran : 20 h. 15.

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Jean Valjean.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. 100 fr. par seconde.
Théâtre : 20 h. 30. Espionne de Manille.
Rex : 20 h. 30. Smith le taciturne.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Le salaire de la peur.

DUBO
DUBON
DUBONNET
Quinquina

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Nouvelles difficultés à la conférence préliminaire de Panmunjom

Les communistes insistent pour que l'U. R. S. S. soit considérée comme nation neutre

PANMUNJOM, 2 (A.F.P.). — Les entretiens préliminaires ont repris, mercredi matin, après une suspension de deux jours demandée par la délégation alliée pour étudier les contre-propositions communistes. La discussion s'est enlisée de nouveau sur la question de la participation de l'U. R. S. S., les communistes insistant pour que ce pays soit considéré comme neutre et accusant les Alliés de manœuvres dilatoires.

Par ailleurs, M. Arthur Dean n'a pas encore reçu l'avis des 17 nations alliées sur la proposition communiste de lundi. Il a déclaré à la presse qu'à la séance de jeudi, il commenterait le texte du paragraphe 37 de l'accord d'armistice pour démontrer que l'U. R. S. S. ne pouvait pas être considérée comme neutre. M. Dean a déclaré être d'accord avec deux principes contenus dans la proposition communiste, à savoir :

1. Que la conférence politique soit bipartite ;

2. Que les votes émis par les deux parties constituent une unité.

Le délégué allié a ajouté que l'U. R. S. S. pouvait participer à la conférence politique avec plein droit de vote, comme troisième partie.

M. Dean a rejeté les propositions communistes relatives au vote parce qu'en fait, elles autoriseraient toutes les nations, y compris les observateurs non votants, à retarder le vote indéfiniment et à conduire la conférence à une impasse.

Le délégué allié a ensuite déclaré qu'il n'avait pas rejeté la proposition de la Nouvelle-Delhi comme lieu de la conférence, et qu'il était ravi que les communistes aient abandonné Panmunjom.

Les séances d'explication

PANMUNJOM, 2 (Reuter). — Les séances d'explication pour les prisonniers de guerre sudistes qui refusent d'être rapatriés ont commencé mercredi selon le plan établi antérieurement par les Alliés. Tout s'est passé dans le calme.

Les atrocités communistes en Corée

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Lisant sa déclaration rédigée d'avance, l'ancien commandant de la huitième armée en Corée a dit notamment :

Il peut être prouvé maintenant que les communistes ont violé toutes les règles d'humanité en se livrant à des atrocités barbares et brutales. Au moins 6115 soldats, marins « marines » et aviateurs américains en ont été les victimes. La seule explication plausible de leur décision d'épargner certains de leurs prisonniers, a dit le général Ridgway, est que ces prisonniers vivants pouvaient être exploités à certaines fins. Le programme communiste en Corée, a-t-il conclu, a consisté en une attaque violent et délibérée contre la civilisation.

AUX ETATS-UNIS, les photograveurs, dont le mouvement de grève empêche depuis cinq jours la parution des quotidiens new-yorkais ont refusé hier de reprendre le travail.

Trente-cinq mille ouvriers des deux grandes sociétés industrielles « American Can Co » et « Continental Can Co » de Pittsburgh, se sont mis hier en grève.

EN ITALIE, hier matin, au cours d'une séance de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Wahlen, délégué de la Suisse, a retiré sa candidature au poste de directeur général de l'organisation.

La Chambre a adopté à l'unanimité, les démocrates-chrétiens s'étant abstenus, une demande tendant à instituer la procédure d'urgence pour la discussion sur la proposition déposée par M. Nenni en vue de l'abrogation de la loi électorale dite « majoritaire » en vigueur.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, la nouvelle diète de Hambourg a refusé hier par 62 voix contre 55 la confiance au gouvernement social-démocrate présidé depuis sept ans par M. Brauer.

LA VIE NATIONALE

La radio est-elle au service de la propagande gouvernementale ?

La radio suisse est-elle au service de la propagande gouvernementale et de la centralisation fiscale ? C'est la question que l'on peut se poser après avoir entendu hier soir sur l'entenne de Sottens, le conseiller fédéral Rubattel défendre vigoureusement le projet financier soumis au vote populaire le 6 décembre.

Certes, l'on comprend que le Conseil fédéral juge souhaitable de défendre in extremis son peu glorieux projet. L'on comprend également qu'il le fasse par la voie de la radio, et à une heure de grande écoute. Mais en ne faisant entendre au peuple suisse que l'opinion officielle sur un sujet aussi controversé, il viole en fait le principe de neutralité politique de la radiodiffusion suisse et, d'une manière unilatérale, fait pression sur l'électeur.

Nous n'aurions rien trouvé à redire à la propagande radiophonique du Conseil fédéral si elle avait été complétée par l'exposé de la thèse opposée. Cela n'a bien entendu pas été le cas. Au surplus, ce n'était pas la première fois que le gouvernement usait de ce procédé...

Le sénateur Mac Carthy

(qui avait récemment critiqué le gouvernement américain) a essuyé une rebuffade de la part de M. Eisenhower

Les Etats-Unis, dit en substance le chef de l'Etat, n'entendent pas recourir à la coercition vis-à-vis de leurs alliés

WASHINGTON, 2 (A.F.P.). — Le sénateur Mac Carthy a essuyé mercredi une rebuffade de la part du président Eisenhower. Le chef de la Maison-Blanche, dans un communiqué écrit remis à la presse, a pris position — sans toutefois le nommer — contre le sénateur du Wisconsin qui avait récemment dans un discours radiodiffusé, critiqué le gouvernement actuel. Il avait reproché en substance à ce dernier de faire preuve de mollesse envers ses alliés et de se contenter d'envoyer des « notes parfumées » à ceux de ces gouvernements qui ne voulaient pas aligner strictement leur politique envers le monde communiste sur celle de Washington.

Le chef du département d'Etat avait, mardi — sans nommer non plus le sénateur du Wisconsin — déclaré que les critiques de celui-ci visaient au cœur de la politique étrangère du gouvernement américain.

« Notre seul espoir de survie »

Voici les principaux extraits de la déclaration écrite dans laquelle M. Eisenhower a appuyé la position prise mardi par M. Dulles :

La plus puissante des nations libres ne peut se permettre de se fatiguer de la méthode des négociations et des ajustements qui est fondamentale pour la liberté. Si cette nation devait, par impatience, avoir recours à la coercition vis-à-vis des autres nations libres, cette sorte de contrainte porterait — dans la mesure où nos amis en seraient affectés — la marque d'un impérialisme plutôt que celle d'un véritable chef.

Ce que l'Amérique entreprend à l'étranger dans le domaine de l'assistance économique et militaire fait tout autant partie de notre propre programme de sécurité que les efforts militaires que nous déployons dans notre pays. Nous espérons être en mesure de maintenir ces éléments de notre programme de sécurité à l'étranger aussi longtemps que notre propre intérêt bien compris le demandera.

Une question de vie ou de mort

Nous agissons ainsi, a poursuivi le président parce que l'unité entre les nations libres est notre seul espoir de survie en face de la conspiration mondiale soviétique, conspiration qui s'appuie sur la puissance militaire des Soviets. Cette bataille domine toutes autres considérations de notre époque. Ce sur quoi elle porte, a-t-il ajouté — la liberté contre le communisme — est une question de vie ou de mort.

Passant ensuite à l'aspect du problème en ce qui concerne la politique intérieure américaine, le président a « réitéré sa conviction que la peur que des communistes minent actuellement notre gouvernement, ne sera pas un des problèmes au moment des élections de 1954 ».

La conférence des Bermudes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'éventualité d'un voyage Churchill en Russie est en revanche considérée par le Quai-d'Orsay comme inopportune, dans la mesure même où ce voyage pourrait et serait d'ailleurs interprété comme une rupture du front uni des nations occidentales.

Le dialogue tripartite sur l'Indochine s'insérera dans un examen d'ensemble de la situation en Extrême-Orient. Du point de vue français, il sera dominé par les prémices d'ouvertures de paix faites dimanche dernier par le leader communiste Ho-Chi-Minh et c'est en définitive des moyens diplomatiques propres à mettre fin au conflit que la délégation française entretiendra ses interlocuteurs anglais et américains. La question de la reconnaissance de la Chine communiste va donc se trouver automatiquement posée.

Mais alors que Washington et Paris seront en pleine communauté de vue sur le problème asiatique, c'est le binôme Londres-Paris qui se heurtera aux résistances américaines à propos de la conférence à quatre. Enfin, la France se trouvera totalement isolée pour l'armée européenne.

Autant dire que pour les négociateurs des Bermudes, la tâche n'est pas des plus faciles.

M.-G. G.

Sir Winston Churchill est arrivé aux Bermudes

HAMILTON, 2 (Reuter). — Sir Winston Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne, est arrivé mercredi soir à l'aérodrome de Kindley, aux Bermudes. Il était accompagné de M. Anthony Eden et d'un groupe de fonctionnaires du Foreign Office.

Une tornade !

CASTLE HARBOUR, 2. — Une véritable tornade de courte durée s'est abattue sur les Bermudes, après le départ de la délégation britannique pour le « Mid Ocean Club ». Sir Winston Churchill avait quitté l'aérodrome de Kindley Field dans une limousine noire découverte, accompagné du gouverneur de l'île. Un vent violent s'éleva bientôt et la mer vert clair devint très houleuse. Le long de la route sinueuse et étroite suivie par les voitures, les palmiers se courbèrent sous la violence des rafales. Comme les premières gouttes de pluie tombaient, le gouverneur mit sa main au-dessus de la tête de sir Winston Churchill, dans le vain espoir de l'abriter. Des sentinelles trempées, mais impassibles, montaient la garde de cent mètres en cent mètres.

Le trajet dura quinze minutes. Malgré la pluie, des groupes de Bermudiens et de touristes étaient massés sur le bord de la route et acclamaient le premier ministre qui pouvait à peine les distinguer. Au moment où sir Winston Churchill entrait dans sa résidence, la pluie cessait comme par miracle et un arc en ciel se dessinait tandis qu'arrivaient à leur tour les huit voitures dans lesquelles avaient pris place les vingt-huit membres de la délégation britannique.

Plus d'électricité !

Depuis 18 h. 45 (GMT) une panne d'électricité, consécutive à la tempête, a coupé toute liaison par radio avec le monde extérieur.

Au « Mid-Ocean Club », où est descendu sir Winston Churchill, comme à l'hôtel Castle Harbour, l'éclairage se fait aux bougies.

La délégation française, conduite par M. Laniel, est partie hier soir de Paris. Elle arrivera jeudi en fin d'après-midi, et le président Eisenhower sera à Hamilton vendredi.

La conférence s'ouvrira officiellemnet vendredi matin, à 11 heures (heure locale). Elle est prévue pour quatre jours, mais pourra être prolongée de vingt-quatre heures (soit jusqu'au mercredi 9 inclus) en raison de l'importance de l'ordre du jour.

Une déclaration de M. Eisenhower

WASHINGTON, 2 (A.F.P.). — Evoquant la conférence des Bermudes, au cours de sa conférence de presse, M. Eisenhower a indiqué qu'il quitterait Washington vendredi à 8 heures locales.

Il a rappelé qu'aucun ordre du jour formel n'avait été fixé pour la conférence et il a ajouté en souriant qu'il serait incapable de citer un seul sujet qui ne sera pas discuté.

Il a dit qu'il était extrêmement heureux de revoir son vieil ami Sir Winston Churchill et le président du conseil français. Il a exprimé l'opinion que l'entretien des Bermudes devrait conduire à une coordination plus poussée des efforts du « monde libre » devant le danger communiste et à une meilleure compréhension des difficultés de la France en Indochine ou des différends qui opposent la Grande-Bretagne à l'Iran. Il s'est félicité que la conférence fournisse aux trois gouvernements l'occasion de parvenir en commun à des décisions constructives. Il a ajouté qu'il se proposait lui-même de soulever, au cours de la discussion, un certain nombre de questions.

A propos de la note soviétique du 26 novembre, le président Eisenhower a dit qu'elle devrait être étudiée très sérieusement avant que les Etats-Unis n'arrêtent leur position sur la réponse à donner à Moscou. Il a ajouté que, d'ici là, il se refusait à faire aucun pronostic. Il a rappelé que les Etats-Unis ont proposé eux-mêmes, à plusieurs reprises, des conversations avec l'U.R.S.S.

Les Russes n'arriveraient plus à stocker leur pétrole

Ils l'offrent sur les marchés occidentaux à des prix de « dumping »

VIENNE, 2 (A.F.P.). — Pour la première fois depuis 1945, les Russes qui exploitent le bassin pétrolier autrichien de Zistersdorf, ont fait connaître au gouvernement autrichien qu'ils étaient prêts à lui fournir, contre paiement, autant de pétrole qu'il le désire pour la consommation intérieure ou pour l'exportation.

Cette offre semble en rapport avec les ventes massives, à des prix de « dumping », faites ou proposées ces derniers temps par l'Union soviétique dans le monde occidental. La raison de ce « dumping » serait, selon les observateurs, l'impossibilité pour le bloc soviétique, de stocker son pétrole, faute de moyens techniques, depuis l'arrêt des hostilités en Corée.

En Autriche, la production a été stabilisée pour la première fois depuis 1945, alors que jusqu'ici, on « poussait » l'extraction au maximum, jusqu'à atteindre en 1953, une production de 3 millions de tonnes de pétrole brut.

Vous ne tousserez pas cette nuit

La nuit dernière, les quintes de toux vous ont empêché de dormir. Ne laissez pas votre rhume s'installer. Ce soir, avant d'aller au lit, prenez dans un bon grog deux cuillerées à soupe de l'excellent SIROP DES VOSGES CAZÉ. Votre toux se calmera, votre sommeil sera paisible et reposant, et demain vous direz merci au SIROP DES VOSGES.

De trois à quatre cuillerées à soupe par jour à prendre de préférence dans une boisson chaude.

En vente : pharmacies et drogueries.

L'Iran renoue les relations diplomatiques avec l'Angleterre

TÉHÉRAN, 3 (A.F.P.). — L'Iran a décidé de renouer des relations diplomatiques avec l'Angleterre, annonce Radio-Téhéran.

Radio-Téhéran a annoncé que la reprise des relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne avait été adoptée à l'unanimité par le parlement.

Un communiqué officiel sera vraisemblablement publié simultanément à Téhéran et à Londres à la fin de la semaine.

Grève des ouvriers de l'industrie métallurgique et des machines en Angleterre

LONDRES, 2 (Reuter). — Les ouvriers et techniciens de centaines de fabriques et de chantiers navals se sont mis en grève mercredi matin pour 24 heures parce que leurs employeurs refusent de leur accorder l'augmentation de 15 % des salaires qu'ils revendiquent. Plus de 3 millions d'ouvriers ont été invités à participer à cette grève, la plus grande en son genre depuis la grève générale de 1926.

EN RUSSIE, le gouvernement autorise à nouveau les mariages entre citoyens soviétiques et étrangers.

AVIS TARDIFS

Ce soir à 20 h. 15
à la chapelle de l'Ermitage
Conférence suivie d'entretien
par M. Angel Béart, ancien dominicain
Le vent souffle où il veut

SALLE DES CONFÉRENCES
Ce soir à 20 h. 15 précises
Récital de piano
CLARA HASKIL
Location chez HUG & Cie (5 72 12)
et le soir à l'entrée

Ce soir au Cercle national à 20 h. 30
Votations fédérales
Séance d'information et de discussion
Nouveau régime des finances fédérales
Orateur : M. P.-R. Rosset, conseiller national
Lutte contre la pollution des eaux
Orateur : M. P.-A. Leuba, président du Conseil d'Etat
Invitation cordiale à tous les citoyens
Association patriotique radicale
Serrières - Neuchâtel - la Coudre

L'action œillet continue à bon marché chez les fleuristes professionnels de la place du Marché.

Dans les bons magasins de primeurs
les excellentes
ORANGES
d'Espagne marque « FRUTAGUT »
très douces et sans pépins
Jordan

1, rue Saint-Honoré
1er étage — NEUCHATEL
Exposition de peinture Alice Studer-Liechti
tous les jours, dimanches y compris, de 14 à 18 h.
ENTRÉE LIBRE

Aujourd'hui de 14 h. 30 à 18 h. et de 20 h. à 22 h.
au
RESTAURANT DE LA PAIX
1er étage
dernier jour de démonstration de la fontaine à laver
VAPU

Ce soir, à 20 h. 15
COUP DE JORAN
Location : Pattus tabacs et à l'entrée

Ce soir au CITY
GRAND CABARET D'AMATEURS
avec prix

STUDIO
Tél. 5 30 00
Dernier jour du film qui défraie la critique :
« LE SALAIRE DE LA PEUR »
de G. H. Clouzot
Matinées à 15 h. - Soirées à 20 h. 30
Location ouverte dès 14 h.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

NOS INTERVIEWS

Cinq minutes avec Gilles

Il est des gens qui sont intarissables lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes.

Gilles non.

Je vis même le moment, l'autre soir, où je devrais écrire cet article avec un non et un oui.

Non, Gilles ne pense pas quitter Paris, où son fameux cabaret « Chez Gilles » continue à faire fureur...

Oui, Gilles a l'intention d'ouvrir un cabaret à Lausanne, projet qu'il espère fermement réaliser, malgré les difficultés d'organisation et le fait que Gilles, parmi ses nombreux dons, ne possède pas celui d'ubiquité...

Mais je lui parlai cinéma.

Il me raconta alors, le rire aux lèvres, ce que fut son premier film « qui le déshonora, ainsi que son premier partenaire, Julien, à travers toute la France » ! Il s'intitulait « Pour un piano » et avait été piètrement mis en scène par le cinéaste qui nous valut, plus récemment, « Clochemerle ».

Du cinéma, Gilles passa, avec un plaisir évident, au théâtre. Il m'apprit qu'une pièce écrite par Clouzot et lui allait être jouée au Théâtre des Arts lorsque la dernière guerre éclata.

Il parla, avec quelque nostalgie, des nombreuses pièces auxquelles il n'a jamais pu mettre un point final, par manque de temps. Il prend trois mois de vacances pendant l'été. Un mois pour se reposer, un autre pour écrire et préparer ses histoires et chansons, quelques jours pour mettre en chantier une pièce de théâtre. Rentrée à Paris, tourbillons, bousculades, succès, tournées... et le manuscrit ne quitte plus le fond d'un tiroir trop hospitalier.

Il y eut pourtant l'année passée, pour notre bonheur, « Passage de l'étoile », à Mézières.

Comme je m'étonnais qu'il fût devenu impossible de trouver certains de ses disques, Gilles m'apprit que les Allemands en avaient détruit toutes les matrices.

— Un ami français résistant me raconta que lorsque la Gestapo vint l'arrêter dans son appartement, son premier geste fut de casser tous mes disques. Ce dont je ne suis pas peu fier, ajoute Gilles.

Comme je lui parlais — inévitablement — des publics suisses et français et de leurs diverses qualités ou défauts, Gilles m'assura qu'il n'avait jamais rencontré de public froid, qu'en moyenne le public suisse était plus cultivé que celui de France et qu'il avait autant de plaisir à travailler pour l'un que pour l'autre. Mais il a constaté cette année à Paris que le public s'améliore, que toute une lie brassée et favorisée par la guerre et l'après-guerre est en train de disparaître. Et il en est tout heureux car, n'est-ce pas, Gilles est aussi Parisien que Vaudois !

Ses projets ?

Monter une de ses pièces au théâtre d'essai de Marigny avec Barrault.

Publier un livre des souvenirs qu'il présente actuellement au micro. Il les a retrouvés sans aucune note ou document.

Puis Gilles me parlait de ses chansons, de ses expériences quand Albert Urfer, son partenaire actuel avec lequel il se présentait mercredi soir à l'Escale, vint lui dire que le public le réclamait.

Vous voulez que je vous raconte une histoire de Gilles ? Non, trop délicat. Il y faudrait son accent, ses mimiques, ses mots...

Sa meilleure chanson de la soirée ? « Europe », à mon avis, chanson satirique dont Gilles m'a conté le succès à Paris.

M. M.

Le chansonnier Gilles.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 1er décembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Georges Gabus-Savoye, industriel, au Locle, en qualité de président du conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise, et M. Camille Brandt, ancien conseiller d'Etat, à Neuchâtel, en qualité de membre du dit conseil.

Il a admis au rôle officiel du barreau, M. Carlos-Santiago de Coulon, licencié en droit, domicilié à Neuchâtel.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

A propos de l'ancien gymnase

Les cérémonies et les fêtes d'inauguration du nouveau Gymnase cantonal font surgir bien des souvenirs et bien des figures du passé. La belle plaquette remise aux élèves en rappellent excellemment plusieurs, mais qui ne remontent pas beaucoup plus haut qu'un quart de siècle.

D'anciens gymnasiens qui n'ont pas encore cinquante ans d'âge — et qui ne se sentent par conséquent pas des ancêtres — ajoutent dans leur souvenir aux figures des professeurs d'autrefois évoquées dans la plaquette, celles des professeurs Ernest DuBois, le patron de nombreuses volées de gymnasiens, mort en pleines fonctions, Gustave Attinger (latin-grec), Charles Burnier (latin-grec), Alfred Berthoud, le savant chimiste, Louis de Marval (géographie), Adolphe Blanc (histoire suisse), Marcel de Montmollin (chimie), Arnold Reymond (philosophie).

Plusieurs d'entre eux partageaient leur enseignement entre l'Université et le Gymnase.

Mais il y en eut d'autres avant eux, pas encore très loin de nous, comme W. Domeier et Philippe Godet, et d'autres encore que quelqu'un peut-être rappellera à la mémoire un peu courte de

NEMO.

Un léger séisme enregistré à l'Observatoire

Le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré le 1er décembre à 19 h. 31, un faible tremblement de terre dont le foyer se trouve à une distance de 80 km. au sud. La secousse a été ressentie au val d'Illiers.

Une nouvelle secousse plus faible s'est produite hier matin à 6 h. 41'.

M. Jean Chazal, juge des enfants au tribunal de la Seine, reçu par les autorités cantonales

M. Jean Chazal, juge des enfants au tribunal de la Seine — qui a donné hier soir devant une Aula comble une conférence publique sur laquelle nous reviendrons — a été convié mercredi à midi à un déjeuner au Buffet de la gare par les chefs des départements cantonaux de l'instruction publique et de la justice. A 14 h. 30, dans la grande salle du Buffet, il présida une causerie-entretien sur le sujet : « Mesures éducatives ou peines ? ». L'auditoire comprenait notamment les conseillers d'Etat Clottu et Sandoz, M. Jean Colomb, procureur général, les présidents des autorités tutélaires, M. William Perret, directeur de l'Office des mineurs, et ses adjoints, les assistantes sociales, et M. Paul Humbert, directeur de l'Office social neuchâtelois.

A 17 heures, M. Chazal participa à une rencontre organisée par l'Office social neuchâtelois et au cours de laquelle il parla de formules nouvelles de rééducation des jeunes délinquants.

LES CONFÉRENCES

« Blaise Pascal »

par M. Henri Guillemin

On connaît la manière de M. Henri Guillemin : construire une sorte de biographie intérieure de l'homme auquel il s'intéresse, s'approcher de lui par tous les chemins possibles et, à l'aide des documents historiques les plus sûrs et d'une ardente sympathie, tracer un portrait vivant qui reste en général inoubliable.

La personne de Pascal, cependant, si attachante et si célèbre soit-elle, n'est pas toujours à la mesure du grand penseur qu'il fut. De cette vie, si courte (Pascal meurt à 39 ans), M. Guillemin souligne certains aspects assez déconcertants : l'orgueil du savant, le manque de charité, l'existence facile. Mais s'il est possible de marquer quelques ombres, quelles lumières aussi éclairent cette destinée : la conversion de 1654 que nous rapporte le fameux « Mémorial », le retour à Port-Royal, l'affection fraternelle pour Jacqueline, les dernières années marquées par une sorte d'ascension dans l'amour et le renoncement chrétiens.

Si M. Guillemin est sévère pour les « Provinciales », et pour l'attitude qui les a dictées, il a, pour les « Pensées » une admiration sans réserves et il a su montrer, en quelques mots, la place unique de cette œuvre dans la littérature et la pensée françaises.

D'ailleurs, il faut « entendre » M. Guillemin, qui reste, à travers ses exposés savants, un messager extraordinaire de la vérité chrétienne et qui vous réconcilie — s'il était nécessaire — avec l'art de la conférence.

On ne peut que louer et remercier la Société suisse des commerçants (section de Neuchâtel) d'avoir organisé cette soirée consacrée à Blaise Pascal, que nous avions déjà brièvement mentionnée dans notre numéro d'hier.

xxx.

LA COUDRE

Noces de diamant

(c) M. et Mme Albert Fallet-Huguenin ont fêté en famille, récemment, leurs noces de diamant. Une délégation du conseil de l'Eglise est allée leur porter les félicitations de la paroisse de la Coudre-Monruz.

Dans les sociétés locales

(c) Samedi, le Chœur d'hommes avait convié, au buffet du funiculaire, vraiment trop petit pour l'occasion, le public à une soirée récréative. Au programme figuraient cinq chœurs, la plupart populaires. Ces derniers, fort bien exécutés, eurent l'honneur de plaire au public puisque plusieurs furent bissés. Puis deux sketches et une comédie déridèrent les plus moroses.

Dimanche, à la chapelle, le concert de l'Avent organisé par le Chœur mixte paroissial attirait également un nombreux public.

RÉGIONS DES LACS

CHEVROUX

Un piéton renversé par un cycliste

(c) Un cycliste, qui descendait le village à vive allure, a renversé M. A. Mayor, municipal à Chevroux. Blessée aux mains et au visage, la victime a pu regagner son domicile, mais son état nécessitera un repos forcé de plusieurs jours.

GRANDCOUR

Une camionnette en feu

(c) Mardi dans l'après-midi, une camionnette fribourgeoise qui circulait entre Grandcour et Estavayer, a pris feu. Le chauffeur, un boucher de la région, n'eut que le temps d'arrêter la voiture et de sauter hors du véhicule en flammes.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 6me et 9me pages.

YVERDON

Mort subite

(c) Hier après-midi, à 13 h. 25, Mme Léa Beyeler, de Bonvillars, qui avait séjourné chez son fils à la rue du Lac, traversait la place d'Armes pour se rendre à la gare. Elle marchait vite. Soudain, Mme Beyeler, âgée de 67 ans, tomba face contre terre. Des passants s'empressèrent autour d'elle, on manda d'urgence un médecin et on fit appel à l'amubulance pour la conduire à l'hôpital. Hélas, elle venait probablement de succomber à une attaque.

CHEYRES

Le brouillard provoque une collision entre deux camions

Mardi, à 16 h., par un brouillard intense, une collision s'est produite au centre du village de Cheyres, sur la route Yverdon-Estavayer, entre le camion d'une entreprise de Granges-Marnand, et celui d'une maison de Bulle. Les deux lourds véhicules empêchèrent dès lors, et pendant plus d'une heure, toute circulation.

Les dégâts dépassent 3000 fr.

ONNENS

Un agriculteur blessé par une vache

(c) Lundi après-midi, M. Edouard Besson conduisait une vache à Bonvillars. Soudain, celle-ci écrasa son conducteur, qui fut transporté d'urgence à l'hôpital d'Yverdon. Le malheureux souffre d'une fissure à la colonne vertébrale.

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police du Val-de-Ruz

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a tenu audience, mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

A la Grand-Combe, territoire de Cernier, le propriétaire d'une ferme, C. S., avait constaté que les eaux dont il dispose pour son exploitation étaient fortement polluées, même dangereuses à l'emploi. Les recherches effectuées permirent de constater quelques infiltrations, provenant de l'état défectueux d'une fosse à purin de la ferme voisine. Le propriétaire de celle-ci, A. B., fut invité par l'autorité communale de Cernier à affectuer, sans retard, les réparations nécessaires. Il fallut de multiples rappels pour que B. se soumît à ses obligations.

La situation semblait pourtant s'être améliorée, lorsque B. s'avisa d'établir de chaque côté de sa ferme, deux « boitons » à porcs, de construction primitive, sans assurer l'écoulement du purin dans la fosse de la ferme. Résultat : nouvelle pollution des eaux dans les terres du voisin. Le chimiste cantonal signifia à B. l'obligation de prendre des mesures ; il ne fut pas obéi et plainte fut déposée.

Le tribunal s'est rendu sur place pour juger de la situation.

Le jugement a été remis à huitaine.

Pénurie d'eau aux montagnes

(c) Les plus âgés d'entre les habitants du Val-de-Ruz ne se souviennent pas d'avoir vécu un automne aussi clément et sec, comme au gros de l'été. En effet, dans ces montagnes ensoleillées depuis des semaines, les citernes sont bientôt vides et l'angoissant problème de l'eau se pose à nouveau aux agriculteurs dont la ferme n'est pas alimentée par l'eau de source.

Par ailleurs, les semailles qui ont été faites dans d'excellentes conditions ont bien « levé » et tous les labourages — même ceux qui se font d'habitude au printemps — sont déjà terminés.

Dans les forêts, les bûcherons ont aussi de l'avance et les mises de bois risquent bien d'avoir lieu plus tôt l'année prochaine, au printemps.

SAVAGNIER

† Fritz Piémontési

(c) C'est avec un vif regret que la population a appris la mort de M. Fritz Piémontési, entrepreneur, bien connu dans notre région, lequel était atteint dans sa santé depuis de longs mois déjà.

VIGNOBLE

BOUDRY

Une affaire jugée pour la troisième fois

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu lundi après-midi une audience extraordinaire présidée par M. Roger Calame, assisté de M. Georges Tissot, fonctionnant en qualité de greffier.

L'affaire du secrétaire de la Corporation neuchâteloise du cycle, P. M., faisait pour la troisième fois l'objet de débats, les deux jugements rendus par d'autres tribunaux neuchâtelois ayant été cassés.

P. M., en qualité de secrétaire de la Corporation neuchâteloise du cycle, a envoyé au printemps 1952, à la fabrique Suchard, une lettre dans laquelle il déclarait que la Corporation du cycle avait des preuves que deux employés de la fabrique déployaient dans la vente des cycles et des motocyclettes une activité les obligeant à sacrifier de nombreuses heures de travail dues à la fabrique.

Après la réception de cette lettre, la fabrique a résilié le contrat d'un des employés en cause, le nommé St., qui a porté plainte en diffamation contre P. M. Ce dernier se défend en affirmant que renseigné par feu Georges Cordey, alors président de la Corporation neuchâteloise du cycle, et par des membres de cette corporation, laquelle l'avait chargé d'écrire cette lettre, il avait agi en toute bonne foi.

De nombreux témoins sont entendus qui, en général, maintiennent leurs dépositions faites devant les autres tribunaux. A la requête de l'avocat du plaignant, le témoin Sch. a dû prêter serment, chose rare au tribunal de police. Il est regrettable que le seul témoin qui aurait pu éclairer l'affaire, G. C., ne soit plus de ce monde.

Le jugement a été rendu mercredi matin. Pour être acquitté, le tribunal estime que P. M. devait prouver : soit que les allégations faites dans sa lettre étaient conformes à la vérité, soit qu'il avait des raisons sérieuses de les tenir de bonne foi pour vraies. Or le tribunal est d'avis que le prévenu n'a pas prouvé l'exception de vérité, car plusieurs faits qui auraient éventuellement justifié ses allégations sont postérieures à sa lettre. Il ne peut également être mis au bénéfice de bonne foi, car il n'avait pas de raisons suffisantes pour accuser St. D'autre part, agissant au nom et dans l'intérêt de la Corporation du cycle, il avait le devoir d'essayer d'empêcher St. de pratiquer une concurrence déloyale, mais n'avait pas le droit de nuire à St. dans l'activité qu'il exerçait à la fabrique Suchard.

Le tribunal condamne P. M. à 20 fr. d'amende. L'indemnité pour la défense de la partie civile, fixée à 100 fr., et les frais qui se montent à 136 fr. sont mis à la charge du prévenu.

SAINT-AUBIN-SAUGES

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni lundi.

Nominations. — On procéda à la nomination d'un membre de la commission du feu en la personne de M. A. Dupuis et à la nomination d'une commission d'électricité.

Signaux de circulation. — Vu la nécessité qu'il y a d'assurer le respect des divers signaux apportant des restrictions à la circulation des véhicules, le Conseil général prononça quelques interdictions.

Lutte contre la tuberculose bovine. — Un crédit de 2400 fr. est accordé au Conseil communal pour être affecté à la lutte contre la tuberculose bovine; cette somme sera distribuée aux intéressés à raison de 20 fr. par tête au prorata du nombre de vaches laitières en leur possession.

Allocation d'automne au personnel communal. — Un crédit de 1870 fr. est accordé au Conseil communal, ce qui lui permettra d'allouer au personnel communal une allocation d'automne.

Ecole secondaire régionale à Neuchâtel. — Notre école secondaire n'ayant pas de section classique, les élèves désirant apprendre le grec et le latin sont obligés de se rendre à Neuchâtel. C'est la raison pour laquelle le Conseil général approuve la convention relative à l'institution, dès le 1er janvier 1954, d'une école secondaire régionale au chef-lieu.

CHEZ-LE-BART

Après le tragique accident de dimanche

On ne peut toujours pas se prononcer, à l'hôpital de la Béroche, sur l'état de M. Boschy, qui a été blessé dans l'accident de moto qui coûta la vie à son camarade, M. Stump. M. Boschy n'a pas de fractures mais souffre de lésions abdominales internes.

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Contre l'abstentionnisme

Monsieur le rédacteur,

La participation au dernier scrutin cantonal du 27 septembre 1953, concernant une demande de crédit pour la construction d'un bâtiment des Arts et Métiers, nous incite à vous envoyer ces lignes, que nous vous prions de bien vouloir insérer dans votre journal. Nous avons été frappés de constater que seul le 12 % des électeurs s'étaient prononcés, alors que la question aurait dû intéresser une partie pourtant plus grande de la population.

Une remarquable série de conférences se donne actuellement à l'Université sur les diverses conceptions de la liberté ; pourtant celle du citoyen de s'exprimer librement sur la conduite des affaires publiques, une de nos plus chères, ne sera peut-être pas touchée. Or les 5 et 6 décembre, chaque citoyen devra prendre ses responsabilités vis-à-vis des propositions du Conseil fédéral, concernant sa santé, la protection des eaux contre la pollution, et ses contributions fiscales, deux choses qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Certains diront qu'ils manquent de documentation pour prendre position devant les problèmes, souvent ardus, soumis à leur réflexion, mais cet argument nous paraît faible au vu des séances d'information organisées régulièrement à l'occasion des votations et des articles de presse qui ne manquent de paraître. Allons-nous, Messieurs, prouver par notre abstention que l'ère du suffrage féminin, peut-être plus évoluée (mais pas à priori préférable) est arrivée ? Chaque citoyen possède le privilège de pouvoir exprimer sa volonté, souhaitons qu'il en fasse son devoir.

Veuillez croire, Monsieur le rédacteur, à l'assurance de notre considération distinguée.

J.-J. et J.-L. MARTIN.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Deux motocyclistes grièvement blessés

(c) Un accident d'une certaine gravité s'est produit le long de la rue Alexis-Marie-Piaget, mercredi peu après 13 h. 30. Une automobile bâloise descendait cette rue lorsque, soudain, elle obliqua à gauche. Une motocyclette qui montait, pilotée par M. C. Z., ayant en croupe M. St., fut surprise par ce changement de direction et vint heurter l'automobile. Le pilote et son passager furent grièvement blessés. Après avoir reçu les soins d'un médecin, ils furent transportés à l'hôpital au moyen de l'ambulance.

Un des passagers de l'auto bâloise a été légèrement blessé à la tête. Les dégâts sont très importants aux deux véhicules.

Un cycliste renverse une fillette

(c) Mercredi, peu avant midi, un cycliste des Replattes, M. Z., qui descendait l'avenue du Collège à bicyclette, a renversé une élève âgée de 12 ans. Tous deux roulèrent sur la chaussée. Pendant qu'une institutrice s'occupait de la jeune F., le cycliste, bien que blessé, remonta sur sa bicyclette et rentra chez lui. Un médecin donna des soins à la fillette qui souffre d'une commotion. La gendarmerie a ouvert une enquête.

JURA BERNOIS

ÉVILARD

L'épilogue de l'affaire de la Maison-Blanche

La Maison-Blanche, home de repos et de convalescence pour enfants, avait à sa tête un administrateur, M. Greub, responsable de sa gestion devant un comité de direction qui comprenait jusqu'à 7 membres : 4 membres élus par l'assemblée générale des sociétaires et 3 membres délégués respectivement par le gouvernement bernois, la Société bernoise des instituteurs et la Société ecclésiastique pour les œuvres de charité. S'estimant insuffisamment soutenu par le comité directeur, qui lui avait adressé certaines critiques, M. Greub monta un petit coup d'Etat. Il mobilisa ses partisans et profita de l'assemblée générale, tenue le 27 juin, pour remplacer le comité de direction par une nouvelle équipe dont il ferait partie.

L'ancien comité refusa de s'incliner. Une assemblée générale extraordinaire, à laquelle les partisans de l'ancien comité vinrent en nombre, fut déclarée non valable. Le nouveau comité demanda entre temps à un tribunal de reconnaître la validité de son élection. Le tribunal lui donna tort et il ne resta au comité qu'à chercher un terrain d'entente avec l'ancienne équipe.

Une assemblée extraordinaire fut convoquée, qui eut lieu samedi passé à la maison Wyttenbach à Bienne, réunissant quelque 450 personnes. Les décisions prises par l'assemblée-surprise et le comité formé en juin ont été annulées. Un nouveau comité a été désigné, qui sera présidé par M. Hirt, notaire à Nidau. La mise en congé de M. Greub, qui avait été prononcée par le comité évincé, a été confirmée. Les partisans de l'administrateur ont toutefois réclamé pour M. Greub le droit de se défendre devant un tribunal arbitral.

J'ai gardé la foi.
II Timothée 4 : 7.

Madame Edmée Vuilleumier et son fils : Monsieur Gérald Buhlmann ;
les familles Monnier, Aeschlimann, Vuilleumier, Dessoulavy, Keller, Dedie, Fesselet, Deléderray ;
Madame Berthe Clottu son amie,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame
Marie VUILLEUMIER
née WENKER

leur chère et regrettée maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante et amie, que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui mercredi, dans sa 81me année, après une longue maladie supportée avec grand courage.

Cernier, le 2 décembre 1953.

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné du repos de toutes part. I Rois 5 : 4.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 4 décembre, à 13 h. 30. Culte de famille à 13 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 2 décembre. Température : Moyenne : 3,1 ; min. : 1,2 ; max. : 4,2. Baromètre : Moyenne : 727,7. Vent dominant: Direction : calme. Etat du ciel : Couvert. Brouillard sur le sol.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac, 1er déc., à 7 h. 30 : 428.97
Niveau du lac du 2 déc., à 7 h. 30 : 428.96

Prévisions du temps. — Plateau: Généralement brouillard jusqu'à 600 m.; éclaircies régionales, surtout dans l'après-midi. Autres régions: Beau à nuageux. Doux pendant la journée. En altitude, vents du secteur sud à sud-ouest, faibles à modérés.

†

Il est au ciel et dans nos cœurs.

Madame Hélène Magnin et ses enfants ;
Madame et Monsieur Arthur Frasse-Magnin et leurs enfants, Hélène et Simone ;
Monsieur et Madame Paul Gasser-Magnin et leur fille Jeanine, à Soleure ;
Monsieur et Madame Pierre Magnin et leur fille Monique, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Candide Ducry-Magnin et leurs enfants, à Dompierre, à Domdidier et à Champ-du-Moulin ;
ainsi que les familles parentes et alliées Magnin-Brianza, Balestrieri-Zaugg, Lyardet, Toletti,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile MAGNIN
retraité de gendarmerie

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection, muni des saints sacrements de l'Eglise, le 2 décembre 1953, dans sa 80me année, après un terrible accident.

La messe de sépulture sera célébrée à la maison mortuaire.

L'ensevelissement aura lieu à Brot-Dessous, samedi 5 décembre, à 15 h.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Départ du domicile mortuaire : Champ-du-Moulin, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Madame Octavie Perret-Durussel ;
Monsieur et Madame Jean Perret-Buache et leur fils Jacques, à Berne ;
Monsieur et Madame Henri Sandoz-Perret et leur fils Jean-Paul, à Peseux ;
Monsieur et Madame William Perret-Cart, à Neuchâtel ;
Madame veuve Marie Perret-Villa, à Auvernier ;
Monsieur et Madame Daniel Perret-Hug et leur fille Francine, à Genève ;
Mademoiselle Alice Biery, au Locle ;
Madame veuve Hélène Roulier et les familles Louis Durussel, Marcel Durussel, Benjamin Durussel, à Yvonand,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur René PERRET

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin que Dieu a repris subitement à Lui, dans sa 61me année.

Peseux, le 2 décembre 1953.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu le 5 décembre, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Le comité de la *Société fraternelle de prévoyance, section de Peseux*, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur René PERRET

membre de la société, ancien et dévoué vérificateur de comptes.

Le travail fut sa vie.

Monsieur et Madame André Piemontesi-Matthey et leur fille Nicole, à Savagnier ;
Madame et Monsieur Jean Wenger-Piemontesi et leurs enfants Jean et Rose-Yvonne, à Savagnier ;
Monsieur et Madame Henri Piemontesi-Coulet et leurs enfants Mary-Claude et Blaise, à Savagnier ;
Monsieur et Madame Roger Piemontesi-Gimmel et leur fils Bruno, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Georges Piemontesi-Juan et leurs enfants Sylviane, Nadine et François, à Savagnier ;
les enfants et petits-enfants de feu Louis-Auguste Bedeaux ;
les enfants et petits-enfants de feu Louis Piemontesi ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Fritz PIEMONTESI

leur cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé ce jour, 1er décembre 1953, subitement à leur tendre affection, dans sa 71me année.

Savagnier, le 1er décembre 1953.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri. Ps 11 ; 2.

Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père, si cela n'était pas je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place.
Jean 14 : 2.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 4 décembre 1953, à 13 h. 30, à Savagnier.

Domicile mortuaire: Grand-Savagnier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les of., sof et sdts de la Cp. fus. III/19, mob. 1914-1918, sont informés du décès du

Fus. Fritz PIEMONTESI

leur fidèle camarade et ami.

Neuchâtel, le 2. 12. 53.

Le comité du *Chœur d'hommes de Savagnier* a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur
Fritz PIEMONTESI

père de Monsieur Georges Piemontesi, membre actif, et de Messieurs André et Henri Piemontesi, membres passifs de la Société.

L'ensevelissement aura lieu à Savagnier le 4 décembre 1953, à 13 h. 30.

Pompes Funèbres E. EVARD
Cercueils Incinérations
Couronnes Transports
Sevon 23 Tél. 5.36.04

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel